

Assemblée Générale
Comité du Nord de la Ligue contre le Cancer
Jeudi 22 Avril 2021



**ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE
EN VISIO**

- JEUDI 22 AVRIL 2021 À 14H -

LA LIGUE
CONTRE LE CANCER
NORD

Rapport d'activités 2020

Introduction

Bonjour à tous,

Mon rôle de présidente m'amène, aujourd'hui lors de cette assemblée générale, à vous présenter le rapport moral du Comité du Nord de la Ligue contre le Cancer concernant l'année 2020.

Que dire de cette année très perturbée par l'arrivée de la Covid ?

En début d'année 2020, nous étions dans la perspective de continuer les programmes mis en place depuis 2017. Hélas, la Covid est venue tout chambouler mais à année exceptionnelle actions exceptionnelles. Nous avons été contraints à adapter toutes nos activités à savoir : mettre en place le télétravail, suspendre les accueils au niveau du Comité et différents points "info", utiliser les visios tant pour les réunions du Comité que pour certaines activités telles que la sophrologie, le créa-café, les rendez-vous avec le psychologue, les consultations diététiques.

Il en a été de même pour les différentes campagnes de sensibilisation aux dépistages organisées et pour nos opérations de collecte.

Contre toute attente en de telles circonstances, votre fidélité pour les dons s'est montrée à la hauteur de votre générosité. Alors, un grand merci aux généreux donateurs.

Tout au long de cette année si particulière malgré la crise sanitaire, il faut saluer l'engagement indéfectible des bénévoles dans les diverses actions du Comité et les en remercier très chaleureusement.

Je ne saurais conclure ces quelques mots, si j'oubliais de remercier l'équipe de salariés du Comité qui, tout au long de cette année si particulière, a su faire face et s'adapter à la Covid.

Monique LANCELLE, Présidente du Comité du Nord de la Ligue contre le cancer

SOMMAIRE

A - LES RAPPORTS

- RAPPORT DES ACTIVITES
- RAPPORT FINANCIER
- RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

B - LE BILAN

- ACTIF
- PASSIF

C - LE COMPTE DE RESULTAT

D - L'ANNEXE

E - LE BUDGET 2021

A - LES RAPPORTS



NORD

Bilan

Programme 2020

Comité du Nord



Axe 1 – Soutenir la Recherche

En 2020, le Comité du Nord a soutenu la recherche pour un montant de 924 840 €

- 500 000 € pour soutenir 13 projets régionaux
- 54 000 € en soutien de l'équipe labellisée N. Prevarskaya
- 105 280 € affectés au programme national « Cartes d'identité des tumeurs »
- 64 876 € en soutien du programme national « Adolescents face au cancer »
- 47 840 € en prévention des cancers face aux perturbateurs endocriniens
- 80 000 € en recherche clinique sur les cancers pulmonaires
- 72 844 € de frais de fonctionnement de la mission recherche

<p>1.1. Suivre l'appel à projets du Septentrion</p>	<p>L'Appel à projets du Septentrion s'est déroulé normalement avec un dépôt des dossiers en juin, une distribution des demandes en juillet et août par le Conseil Scientifique. La réunion du Conseil a eu lieu fin octobre en examinant le retour des experts.</p> <p>La Conférence de Coordination du Septentrion, en présence des 5 Présidents des comités des Hauts-de-France, la déléguée à la recherche ainsi que la Présidente du Conseil Scientifique, a réparti le financement des dossiers retenus en fonction de leurs budgets.</p> <p>A noter que le Comité de l'Oise a rejoint le Conseil Scientifique du Septentrion.</p> <p>31 dossiers ont été déposés dont 15 demandes de soutien de 75 000 € sur 3 ans et 12 dossiers de projets émergents sur 1 an.</p>
<p>1.2. Afficher le soutien du Comité du Nord à l'Institut de cancérologie de Lille</p>	<p>L'Institut de Recherches Interdisciplinaires en Cancérologie de Lille, dénommé OncoLille, a vu le jour le 1^{er} janvier 2020. Ses recherches au travers de six laboratoires (3 en biologie, 1 en physique, 1 en mathématiques et 1 en sciences humaines et sociales) ont pour but de mieux comprendre les mécanismes de résistance aux traitements et de dormance tumorale.</p> <p>Le Comité du Nord à travers l'appel à projets 2020 du Septentrion a financé plusieurs projets labellisés OncoLille.</p>
<p>1.3. Créer un Prix Spécial du Comité du Nord</p>	<p>Non effectué en 2020.</p>
<p>1.4. Communiquer sur les recherches subventionnées par le Cd 59</p>	<p>Un article sur les laboratoires de recherche financés par le Comité est rédigé dans chaque numéro du Journal du CD59.</p>

Axe 2 - SOUTENIR ET AIDER LES MALADES, PROCHES ET AIDANTS : APPM

2.1
LES ESPACES
LIGUE : RELAYER
DANS LES
DIFFERENTS
« TERRITOIRES » DU
NORD LE SOUTIEN
AUX PERSONNES
MALADES ET AUX
PROCHES

Lara Leonardo et
Patricia Dereuder

- **Gérer tout au long de l'année les Espaces Ligue existants avec les animateurs :** (données non renseignées en raison de la COVID-19 et de la suspension de l'activité sur les Espaces Ligue depuis Mars)
 - Centre Oscar Lambret « Point Info » : Patricia Dereuder et Valérie font des points régulier à l'Espace Ligue. Le COL a accueilli également 6 bénévoles en immersion au premier semestre pour l'ouverture des Espaces Ligue sur Maubeuge et Saint-Vincent à Lille.
 - Hôpital de Roubaix : Annette Dubois fait un point régulier de l'espace Ligue. Il est devenu de plus en plus urgent de recruter des bénévoles écoutants pour renforcer l'équipe.
 - Hôpital de Tourcoing : Margaret Doom fait un point mensuel qualitatif et quantitatif. Hélène Deschamps qui est venue renforcer l'équipe en début d'année a apporté un véritable soutien.
 - Hôpital d'Hazebrouck : Suite au départ de Laurence Derhille, Patricia Dereuder a été nommée référente de l'Espace Ligue

- **Assurer le recrutement de nouveaux bénévoles écoutants (en lien avec Martine Michelotti et Pinpin Cordier)**

Nous avons recruté entre janvier-février et septembre-octobre 4 nouveaux bénévoles écoutants qui sont en attentes de formation suite au report de la formation prévue fin mars en raison du COVID19.

- **Développer de nouveaux Espaces Ligue :**
 - Valenciennes au CH (service d'oncologie) : opérationnel depuis fin 2019 avec 4 nouveaux bénévoles écoutants. Il faut néanmoins recruter de nouveaux bénévoles pour renforcer l'équipe.

2 nouveaux espaces ligue :

- Hôpital Saint Vincent de Paul à Lille : opérationnel depuis fin février
- Clinique du Val de Sambre à Maubeuge : opérationnel mais n'a pu démarrer à cause de la COVID-19

Les réunions semestrielles sur les territoires ont été suspendues en raison de l'impossibilité des bénévoles écoutants d'exercer leurs missions depuis mars 2020.

<p>2.2 LES ERC : SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LES ERC</p> <p>Lara Leonardo et Monique Lancelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Suivre les activités des ERC tout au long de l'année, en participant au COPIL en lien avec Monique Lancelle, référente. ▪ Rencontrer les coordinatrices des ERC : rencontre programmée le 12 février 2020 ▪ Envisager une concertation avec l'ARS sur les problèmes des ERC : réalisé début 2020 ▪ Rencontrer le Conseil Régional : réalisé début 2020
<p>2.3 LES ACTIVITES ET SERVICES : POURSUIVRE ET SOUTENIR LES ACTIVITES GERÉES PAR LE CD59</p> <p>Lara Leonardo et les référents d'activités</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accompagner la gestion de chaque activité par une réunion annuelle <u>Activités et Services</u> <p>➔ Sophrologie (CD59) : Séverine Alexandre intervenante de « La Vie en Soi » groupe découverte</p> <ul style="list-style-type: none"> – 1 session hebdomadaire de sophrologie de janvier à février de 8 patients – 1 session hebdomadaire de septembre à octobre de 4 patients – Au total 12 nouveaux patients ont été accompagnés cette année (avec une fréquence aléatoire en raison de la COVID-19) – 92% des personnes accompagnées sont des femmes <p>➔ Sophrologie (CD59) : Barbara Florin intervenante de « La Vie en Soi » groupe consolidation</p> <ul style="list-style-type: none"> – 1 session mensuelle de sophrologie de janvier à février de 8 patientes – 1 session tous les 15 jours de sophrologie de septembre à octobre de 6 patientes – Au total 8 anciennes patientes ont été accompagnées cette année (avec une fréquence aléatoire en raison de la COVID-19) – 100% des personnes accompagnées sont des femmes <p>➔ Consultations diététiques (CD59) : Annaelle Reiser (Salariée du CD59)</p> <ul style="list-style-type: none"> – 40 consultations individuelles – 16 nouvelles patients et 3 anciens patients – 79% des patients sont en traitement et 21% des patients sont en post traitement – 96% des personnes accompagnées sont des femmes – 12 patientes ont également bénéficié d'un ou plusieurs ateliers culinaires <p>➔ Ateliers Culinaires (Maison des Usagers CHU Lille) : Annaelle Reiser (Salariée</p>

du CD59)

- 5 ateliers collectifs en présentiels et 1 atelier en visio
- 38 participations
- 14 nouvelles patientes, 9 anciennes patientes ayant déjà bénéficié d'un atelier en 2019 et 9 personnes ont participé à plusieurs ateliers en 2020
- 96% des personnes accompagnées sont des femmes

➔ **Socio esthétique (CH Roubaix et CD59) :** Nathalie-Corneille Dupont (Salariée du CD59)

- COL : Les rendez-vous ont pu être réalisés de Janvier à Février (les rendez-vous sont suspendus depuis mars 2020 en raison de la COVID-19) : données non renseignées
- CH Roubaix :
 - 314 rendez-vous
 - 223 nouveaux patient(e)s
 - 683 soins prodigués (olfacto, réflexologie, manucurie, pédicurie...)
 - 160 patients et 35 aidants ont également bénéficié d'une écoute active

Les rendez-vous ont pu être réalisés de Janvier à Février et de Juillet à Décembre (les rendez-vous ont été suspendus de mars à juin en raison de la COVID-19)

➔ **Conseil Juridique (Métropole Lilloise) en partenariat avec le barreau de Lille :** Patricia Moreel (Chargée de communication & formation continue obligatoire au barreau de Lille)

- 3 rendez-vous unique gratuit avec un avocat pour 3 patientes bénéficiaires

Activités et Services animés par des Bénévoles

➔ **Sophrologie (CD59) :** Patricia Dereuder

- 1 session hebdomadaire de décembre à février de 6 patients
- 1 session tous les 15 jours de septembre à octobre de 4 patients
- 100% sont des femmes

➔ **Sophrologie (CD59) :** Isabelle Huleux

- 1 session hebdomadaire de septembre à octobre de 4 patientes
- 100% sont des femmes

➔ **Consultations psychologiques (CD59):** Valentyn Fournier

- 42 consultations individuelles

Bilan 2020

Axe 2 : Soutenir et aider les malades, proches et aidants APPM

	<ul style="list-style-type: none"> - 19 nouveaux patients et/ou proches et 4 anciens patients et ou proches - 10 aidants et 13 patients - 91% des personnes accompagnées sont des femmes - 2 consultations de 2 bénévoles avant le démarrage d'Espace Ligue <p>➔ Groupe de Parole (Tressin) : Chloé Adenis Suspendu CAUSE COVID-19</p> <p>➔ Créacafé : (CH Roubaix, Clinique de la Victoire à Tourcoing, CH Tourcoing et CD59) : Laurence Perthame, Brigitte Carrez, Huguette Dervillé, Maire-Pierre Madern, Marie-Noëlle Gellens, Annie Geneau</p> <ul style="list-style-type: none"> - Roubaix : 3 ateliers et 8 participantes - Lille au CD59 : 7 ateliers et 22 participations - Tourcoing à la Clinique de la Victoire : 6 ateliers et 14 participations - Tourcoing CH Dron : 1 atelier et 4 participations - 100% des personnes accompagnées sont des femmes <p>➔ Rendez-vous avec la prothésiste capillaire (CD59) : Laurence et Aurélie Suspendu CAUSE COVID-19</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Optimiser le suivi des activités grâce à Actilig : la formation du logiciel Actilig sur Paris a été annulée par la fédération. Un format en visioconférence est en cours de préparation et sera proposé en 2021 ▪ Pérenniser et développer les activités et services grâce au mécénat et aux appels à projets en lien avec les responsables des activités <ul style="list-style-type: none"> - Pérennisation de l'Atelier Culinaire grâce aux 750€ de l'appel à projets du CHU de Lille pour le financement des denrées alimentaires et l'achat de matériel et un don de 99€ d'Archange pour l'achat de matériel notamment des plaques en vitrocéramique. - Pérennisation de l'atelier de sophrologie grâce aux 7 148€ des collectes magasins Kiabi dans le cadre d'octobre rose 2019 - Développement de l'atelier de yoga grâce aux 7 333€ des collectes magasins Kiabi dans le cadre d'octobre rose 2018 et don de 341€ d'Archange pour l'achat de matériel de yoga (bolsters, briques de yoga et tapis)
<p>2.3 LES ACTIVITES EN RESEAU : FINALISER NOS PROJETS ET</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Définir une date d'inauguration pour les Parcours de forme à Valenciennes et à Roubaix :

<p>OPTIMISER NOS RESSOURCES</p> <p>Lara Leonardo et les référents d'activités</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Polyclinique Saint Saulve : Report 2021 en raison de la COVID-19 – CH de Valenciennes : Report 2021 en raison de la COVID-19 – CH de Roubaix : Report 2021 en raison de la COVID-19 <p>Plusieurs dates ont été trouvées mais systématiquement reportées en raison de la crise sanitaire. Les Parcours de forme sont opérationnels dans les 3 établissements.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Recenser et cartographier les ateliers sophrologie, d'APA et de l'accompagnement diététique (lien avec Patricia Dereuder, Claudine Fabre et Annaelle Reiser) <p>Le recensement a été effectué en lien avec les référents des activités.</p> <p>La cartographie est en cours et en attente de réalisation en lien avec Maxime Hoet.</p>
<p>2.4 LES PROJETS : DEVELOPPER L'AXE APPM</p> <p>Lara Leonardo, Patricia Dereuder, et les référents projets</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre en place un atelier Yoga : démarrage de l'atelier pour les personnes malades avec 8 participants le 12 mars 2020 à la maison des usagers. En raison du coronavirus les ateliers ont été suspendus. ▪ Développer la sophrologie (report 2021) : grande difficulté de développer des activités de soins de support durant cette année de crise. Nous avons néanmoins accueilli cette année un stagiaire en sophrologie, ce qui nous a permis de maintenir 3 ateliers de fin aout à fin octobre. ▪ Développer de nouveaux projets en fonction des besoins <ul style="list-style-type: none"> – Développer l'Activité Physique Adaptée grâce à la Collecte en ligne du Relais pour la Vie : 2 896€ collectés (<i>acquise</i>) – Développer un projet de coaching d'image de soi dans un objectif de retour à l'emploi et/ou vie : demande de 3 500€ dans le cadre de l'appel à projets Kiabi lancé par la fédération (<i>en attente</i>) – Développer nos activités de soins de support grâce à l'appel à projets de la CPAM Lille-Douai déposé en novembre : demande de 5 000€ pour du budget de fonctionnement sur la thématique de l'accompagnement des malades atteints de cancer et le soutien à leurs proches aidants (<i>en attente</i>) – Développement de l'accompagnement à distance en raison de la COVID-19 avec la création de fiches conseils, de la mise en place des consultations individuelles à distance, des ateliers en visio, de la création de tutos vidéos (en cours), du maintien du lien par mail entre les intervenants et les patients et du maintien du lien par mail entre le Comité et les patients.

APPEL A PROJETS : AXES 2 APPM et 3 Prévention

L'appel à projets 2020 a été lancé début décembre 2019. Le slogan partagé de l'appel à projets porte sur « **Cœur, rigueur et territoires** ».

La clôture a été fixée au mercredi 19 février 2020. **78 projets ont été reçus** (70 en 2015, 84 en 2016, 70 en 2017, 78 en 2018, 70 en 2019) et ont pu être synthétisés dans un tableau général.

LES AVIS AJUSTÉS EN RAISON DE LA COVID-19 :

Le jury s'est réuni en février 2020 pour arrêter et partager le déroulement. La 1ère séance d'examen des dossiers s'est tenue le lundi 2 mars toute la journée pour instruction et le mercredi 4 mars pour validation des avis (nouveau) et fin d'instruction.

En raison de la crise sanitaire exceptionnelle qui nous a toutes et tous frappés, les porteurs de projets ont été invités à justifier les modifications éventuelles de leurs actions (actions reportées ou annulées, modification des plannings, modification des budgets).

En fonction des retours, l'équipe a été contrainte de revenir sur les avis formulés en mars dernier et chaque dossier a été étudié avec la plus grande attention.

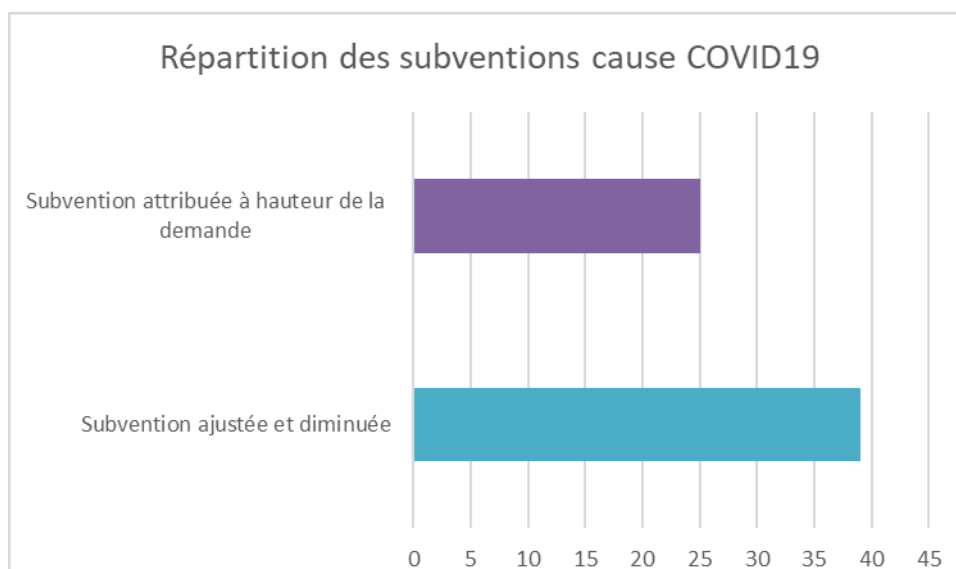
Les réponses furent les suivantes :

- Abandon pure et simple du projet avec le désir de représenter le projet en
- Abandon des actions prévues entre mars et juin d'où une diminution du budget
- Maintien des actions sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire avec une proposition du jury de procéder au paiement après justification de l'action
- Maintien des différentes actions donc maintien du budget

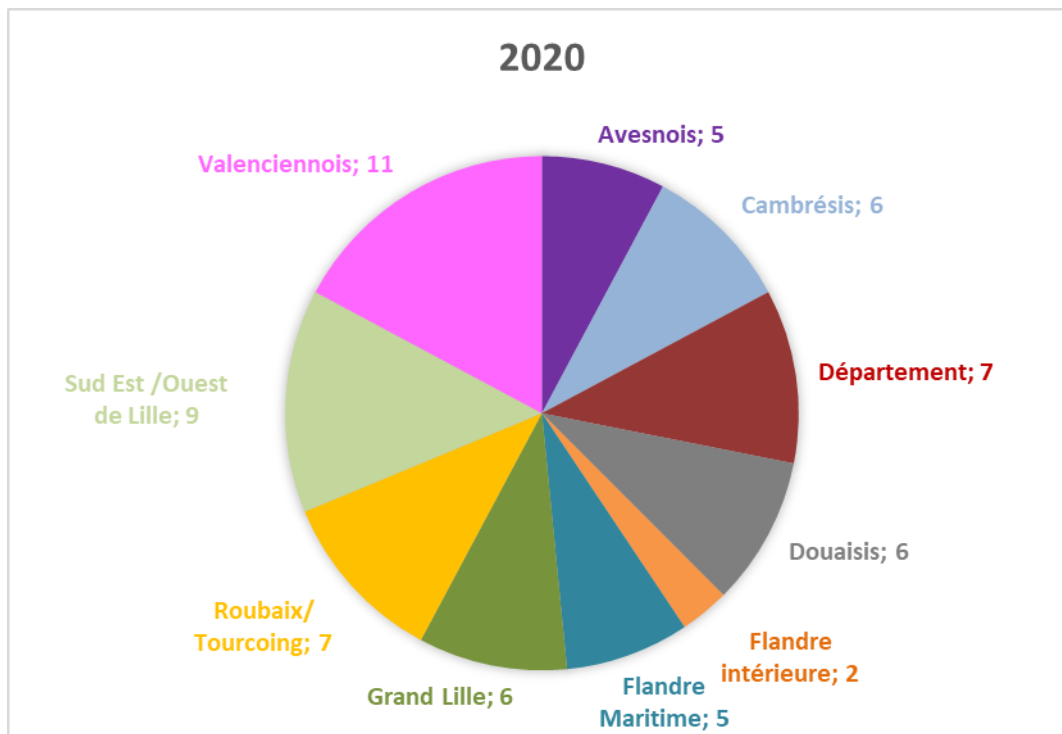
Le Jury a proposé au CA du 2 juillet de retenir 64 projets et de les subventionner.

UN OBJECTIF TERRITORIAL :

L'Appel à Projets permet d'apporter un soutien aux malades et à leurs proches et de sensibiliser et promouvoir la santé dans l'ensemble du département du Nord. Les subventions attribuées aux 64 projets concourent grandement à couvrir le maillage territorial.



La répartition des projets sur le territoire cette année se fait comme suit :



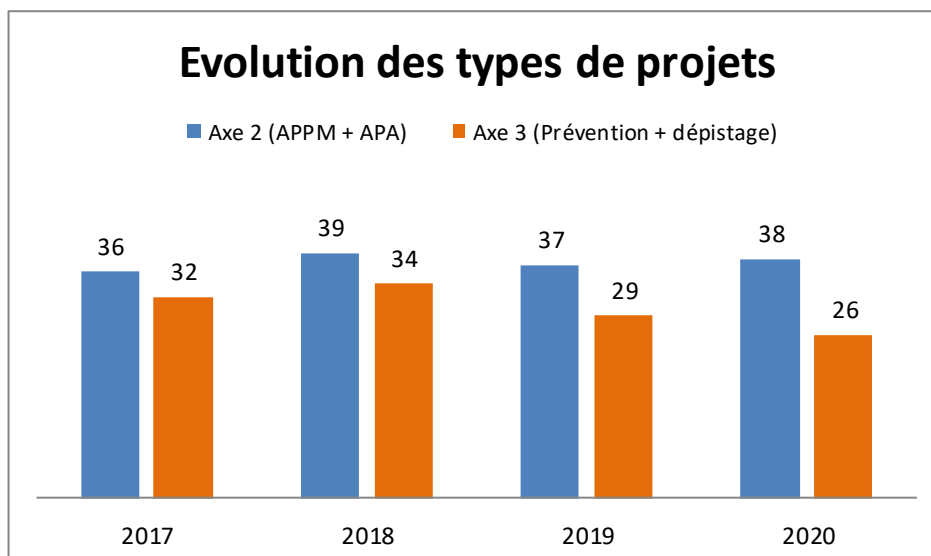
LES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE L'APPEL A PROJETS 2020

- 26 sont des projets d'Action pour Personnes Malades et des proches
- 12 sont des projets d'Activité Physique ou d'Activité Physique Adaptée
- 24 sont des projets de Prévention globale
- 2 sont des projets de Sensibilisation aux dépistages

Parmi eux :

- 11 projets sont présentés par les 6 ERC.
- 17 projets sont portés par des centres sociaux. Ce sont pour la plupart des projets globaux, de prévention et de facilitation à l'accès au dépistage.
- 2 projets sont portés par des associations partenaires membres du Pole Enfants, Adolescents et Jeunes Adultes du Comité du Nord.

A noter que la répartition des projets sur les axes prévention et APPM se répartissent en moyenne depuis 2017 comme suit : 56% des projets financés sont des dossiers APPM contre 44% des dossiers prévention.



Un écart plus important cette année en raison des nombreuses actions extérieures annulées.

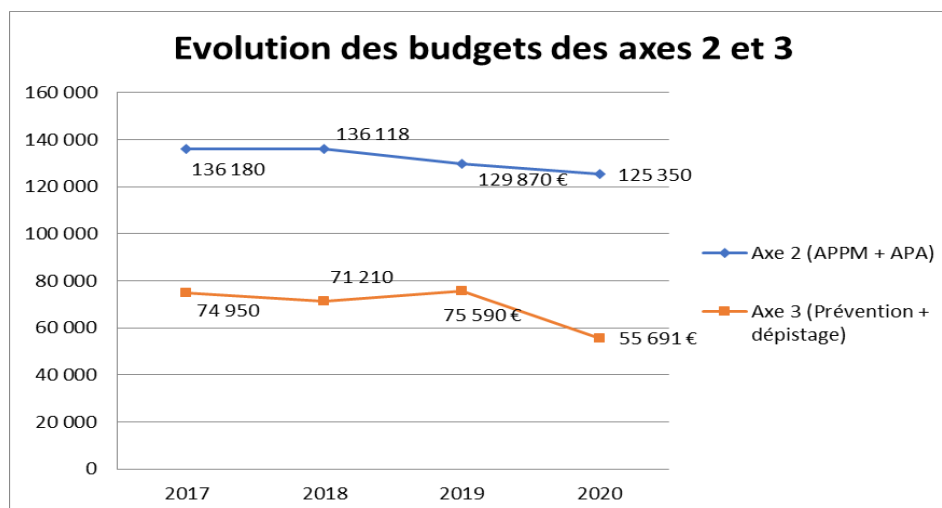
BUDGET :

Budget prévisionnel : 240 000€

Budget réel : 181 041 pour 64 projets

Sur le budget de 181 041€ attribué aux 64 projets :

- **125 350€ pour 38 projets d'Action pour les personnes malades dont des projets d'APA (Axe 2)**
- **55 691€ pour 26 projets de Prévention et de dépistage (Axe 3)**



EN CONCLUSION :

L'Appel à projets concourt grandement à couvrir le maillage territorial vers des personnes en situation d'isolement, de solitude. Notre réponse rigoureuse et excessivement rapide s'efforce d'associer les personnes concernées par l'action. L'AAP vise à éviter une démarche d'assistance. Il cultive un partenariat disséminé dans le département, au plus près de la vie quotidienne des Personnes.

En 2020, 83 actions de prévention et promotion du dépistage ont été animées par 27 bénévoles et/ou salariés et ont permis de sensibiliser plus de 1 500 personnes

Axe 3 – Développer la Prévention

3.1. Animer le pôle prévention de la Ligue contre le cancer

Recrutement et suivi des bénévoles (cf. axe « bénévoles »)

- 5 nouveaux bénévoles ont souhaité s'impliquer dans la prévention en 2020
- Deux bénévoles ont démissionné dans le Hainaut

Réunion du pôle et après-midi ou soirées d'échanges 16/01 – réunion prévention. Suite à l'épidémie de covid 19, les échanges ont ensuite eu lieu par mail.

Formation et sensibilisation

- ➔ 28/01 – Animation Gynoquid – 7 bénévoles et 1 salarié
- ➔ 7/02 – Formation dépistage colorectal – 12 bénévoles et 2 salariés
- ➔ 9, 10, 16 et 18/06 (visio / fédération - 4 modules d'une demi-journée) : Formation prévention solaire – 1 bénévole
- ➔ 17/09 : formation en visio-conférence sur les dépistages des cancers du sein et du col de l'utérus (CRCDC) : 9 bénévoles et 2 salariés
- ➔ 28/09 : présentation du Mois Sans Tabac (visio) : 5 bénévoles et 2 salariés
- ➔ 29/09 (visio /fédération) : Aide à l'arrêt du tabac - 3 bénévoles
- ➔ 30/09 (visio /fédération) : Mener des entretiens motivationnels pour accompagner le changement de comportement - 2 bénévoles
- ➔ 7/10 (visio /fédération) : Espaces sans tabac : 1 bénévole
- ➔ 8/ 10 (visio /fédération) : Plaidoyer Espaces sans tabac : 1 bénévole
- ➔ 10 et 11 décembre (visio /fédération) : cancer et environnement
- ➔ Décembre : 2 jours de formation en présentiel sur l'entretien motivationnel → 10 inscrits → report 2021

Communication externe (cf. axe « Communication »)

- ➔ Journal de la Ligue, site internet et intranet
- ➔ Réseaux sociaux : Facebook et Instagram : total de plus de 160 posts facebook dédiés à la prévention
- ➔ Vitrites (janvier – février : prévention alcool / Mars – Avril : Dépistage du cancer colorectal/ Mai – Septembre : prévention solaire / Octobre : Dépistage du cancer du sein / Novembre : Mois Sans Tabac)

Communication interne

Calendrier des différents « grands » évènements et News bénévoles tout au long de l'année

3.2. Réduire le tabagisme

Organisation du Mois Sans Tabac 2020

Sensibilisation des bénévoles en septembre.
Co-animation de deux rencontres virtuelles de présentation du mois sans tabac
Rédaction d'un guide pour mobiliser les entreprises à mettre en place le MST
Rédaction d'un guide pour mobiliser les collectivités à mettre en place le MST
Relais de la communication Mois Sans Tabac
Echanges avec 15 communes ou entreprises et accompagnement de 6 d'entre elles à la mise en place d'actions d'accompagnement des fumeurs vers l'arrêt
Page web « Mois Sans Tabac » sur notre site, création et diffusion d'un kit numérique pour nos partenaires. Sensibilisation et mobilisation sur nos réseaux sociaux
Proposition d'accompagnement des fumeurs à distance (conseils sur l'arrêt, la diététique et

	<p>le stress /la respiration) Projet TABADO Année scolaire 2019-2020 : 17 interventions à Tourcoing et Haubourdin en janvier 2020 Année scolaire 2020-2021 : 3 établissements concernés (Tourcoing, Lille et Douai) : 6 interventions réalisées au Lycée de Tourcoing en octobre. Les interventions dans le lycée de Douai et CMA de Lille auront lieu en 2021 6 bénévoles mobilisées autour de ce projet, à voir pour les impliquer sur Explo'Tabac hors période Tabado (en lien avec le projet « Espace Sans Tabac »)</p> <p>Mise en place des Espaces sans Tabac Contact et suivi des communes, rédaction d'un dossier de presse Création d'un flyers de présentation Nb d'espace sans tabac au 15/11/20 : 11 Suite aux élections et au déconfinement, envoi d'un courrier au 650 communes du Nord en octobre 2020. Promotion du projet lors de la rencontre virtuelle mois sans Tabac de septembre Encadrement d'un projet Etudiants de l'ISL en novembre décembre pour mise à jour du fichier communes et mieux cerner les attentes des collectivités pour 2021 Article sur le site web d'HDFA, page web sur notre site, documents de présentation mis à jour tout au long de l'année.</p> <p>Développement d'Explo Tabac (Formation de bénévoles et interventions dans les collèges) → Formation annulée à cause du Covid19 → Report 2021</p> <p>Inégalités de santé Intervention auprès d'un public en situation de précarité / Partenariat association Magdala</p>
<p>3.3. Promouvoir le dépistage des cancers</p>	<p>Promotion du dépistage du cancer colorectal : 4 actions, la majorité des actions ont été annulées à cause du covid-19 dont la marche bleue et le colon tour (report 2021)</p> <p>Promotion du dépistage du cancer du sein et du col de l'utérus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 72 événements (vs 115 en 2019) dont 30 actions de prévention et promotion des dépistages du cancer du sein et du col de l'utérus (vs 80 en 2019) animé par 25 bénévoles mobilisés (vs 65 en 2019). • Plus de 600 personnes sensibilisées (vs 4 000 en 2019) à l'importance des dépistages organisés des cancers • De très nombreuses actions annulées, quasiment aucun stand, deux villes ont mobilisé un grand nombre de commerçants : Saint-Saulve et Aniche • Plus de 85 partenaires locaux (vs 90 en 2019) (associations, villes, commerces, pharmacies...) dont 43 entreprises et commerçants ainsi que 7 partenariats nationaux dont Kiabi. • 41 événements (vs 48 en 2019) organisés à notre profit (dont deux regroupant plus de 20 commerces) avec plus de 25 500 (vs 70 000 euros) collectés afin de poursuivre nos actions de prévention et d'accompagnement des malades • Réseaux sociaux : 21 publications relatives à Octobre Rose sur Facebook (Vs. 8 en 2019) et 11 sur Instagram (Vs. 0 en 2019). Audience cumulée de 22 229 personnes atteintes sur l'ensemble des publications (1 080 personnes atteintes par post en moyenne). • 4 Défis roses permettant de compenser l'absence de manifestations liée au contexte sanitaire à travers 4 thématiques <p>Projet POWER (Projet communautaire à Wattrelos autour des dépistages) - Partenariat avec le Lycée Sévigné de Tourcoing Bilan promo 2019-2020 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 5 communes : Tourcoing, Croix, Mouvoux, Wasquehal, Comines ;

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 5 associations : Papillons blancs, ARELI, SOLIHA, VISA, Bethel ▪ 2 catégories de public : adultes en situation de (grande) précarité et adultes en situation de handicap mental ▪ 8 interventions en binôme d'étudiants (1 trinôme) ▪ 58 personnes informées : 28 hommes, 22 femmes (sexe non précisés pour 8 personnes) + au moins 4 travailleurs sociaux intégrés au public ▪ Âge de 20 à 65 ans (avec une majorité dans la tranche d'âge 50-74) <p>Actions reprogrammées pour la promotion 2020-2021 Demande de co-financement à la CPAM de Roubaix-Tourcoing Projet accepté par la SFSP dans le cadre de la capitalisation d'actions de promotion du dépistage</p> <p>Challenge des gentlemen Communication numérique autour de la prévention des cancers masculins (vaccination HPV, prévention cancer testicules et dépistage du cancer colorectal)</p> <p>Relais cancer Participation au projet de l'IREPS Hauts-de-France (enquête réalisée : 55 répondants dont 43 en totalité. Entretien ok. En attente du bilan) Partenariat avec la CPAM de Roubaix Tourcoing pour la formation de leurs bénévoles relais</p>
<p>3.4. Mener des actions de promotion de santé</p>	<p>Prévention solaire Beaucoup d'annulation également, 3 actions dans le Hainaut 2 formations à destination des animateurs de la maison pour tous de La Gorgue pour animations durant l'été auprès des 300 enfants accueillis par le centre de loisirs ainsi que leurs parents</p> <p>Alimentation Projet en lien avec les inégalités de santé (Alimentation et Activité physique) déposé au Conseil Régional (en lien avec le CD60) pour 2021. 25 fiches conseils sur l'alimentation et les fruits et légumes de saison ont été diffusées Intervention en lien avec les dépistages et l'arrêt du tabac Annaëlle REISER membre du comité de pilotage « alimentation et cancer. Education à la santé » de la fédération</p>
<p>3.5. Agir en lien avec les territoires</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Actions locales : Equipes des territoires et des espaces Ligue ▪ Ma ville se Ligue (cf. Axe « Ma ville se Ligue ») <p>Rédaction et diffusion d'une fiche de synthèse sur les actions prévention que les mairies peuvent mettre en place à l'ensemble des communes (notamment les espaces sans tabac) Mails personnalisés aux communes « ma ville se Ligue » pour chacune des campagnes et projets prévention de la Ligue contre le cancer avec un kit de communication digitale pour octobre rose Diffusion du défi scolaire à l'ensemble des communes</p> <p>Aulnoy-Lez-Valenciennes : Mise en place d'une action de prévention lors d'octobre rose. Mise à disposition d'affiches et de documentation. Dunkerque : Participation de nos bénévoles à deux actions de prévention dans le cadre d'octobre rose en partenariat avec des associations locales Hergnies : Participation de nos bénévoles à une action de prévention lors de la journée de la femme en mars 2020 Lammersart : Organisation puis annulation de la marche bleue du dépistage en lien avec le colon tour. Mise à disposition de documentation et affiche pour la campagne octobre rose Onnaing : Une école s'est inscrite au défi créatif 2020-2021 sur la thématique des risques solaires Petite-Forêt : Participation de nos bénévoles à une action de prévention lors de la journée mondiale contre le cancer en février 2020 en partenariat avec le CH des Dentellières</p>

	<p>Quiévrechain : Animation de deux ateliers de prévention solaire pour les jeunes du centre social et d'un atelier prévention pour des jeunes en milieu carcéral.</p> <p>Roubaix :</p> <p>Une école a participé au défi créatif sur la thématique des microbes, virus et bactéries et a remporté un prix.</p> <p>Formation d'habitant relais sur la thématique des dépistages en partenariat avec la CPAM</p> <p>Participation de nos bénévoles à l'action colon tour dans le cadre de mars bleu au CH.</p> <p>Animation de deux ateliers de prévention des dépistages féminins au centre social nautilus</p> <p>Une pharmacie de la ville a participé à la campagne octobre rose"</p> <p>Saint-Saulve</p> <p>Une école a participé au défi créatif sur la thématique des microbes, virus et bactéries et a remporté un prix.</p> <p>Grande mobilisation de la mairie et des commerçants de la ville pour octobre rose.</p> <p>Mise en place d'un défi créatif pour octobre rose sur la promotion des dépistages du cancer du sein</p> <p>Inauguration de plusieurs espaces sans tabac</p> <p>Seclin : Participation du E.Leclerc à la campagne octobre rose</p> <p>Valenciennes : Participation de nos bénévoles à une action de prévention lors du mois d'octobre rose en partenariat avec le CH des Dentellières</p> <p>Deux entreprises du secteur se sont engagés à nos côtés lors du mois d'octobre rose</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Actions avec les Comités Hauts de France <p>Réunions les 11 juin et 20 août 2020 (visio)</p> <p>Rapport d'activité inter-région 2020 rédigé et diffusé</p> <p>Formations communes (cf. 3.1)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Suivi des actions de prévention dans les appels à projets (cf.Axe « Appel à projets ») – 23 actions de prévention co-financées sur l'ensemble du département (dont 18 portés par des centres sociaux, maison de quartier ou CCAS) pour un budget de 48 800 euros ▪ Lien avec la fédération (Frédéric Boute / Caroline Boucher - CD60)
<p>3.6. Mener des actions d'éducation à la santé</p>	<p>Concours / Défi scolaire</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Défi scolaire 2019-2020 : Thématique des virus, microbes et bactéries : 31 classes inscrites / 10 œuvres reçues / 8 œuvres gagnantes. Les enfants ont pu recevoir leur cadeau en juin ou septembre. ▪ Défi scolaire 2020-2021 : Thématique du Soleil – en cours : communication transmise aux écoles du Nord par mail – 35 classes inscrites <p>Concours de dessins en juin- juillet 2020 sur le thème des virus, microbes et bactéries : 55 œuvres reçues. Un cadeau a été envoyé à chaque enfant ayant participé</p> <p>Diffusion du Magazine « Clap' Santé » aux enfants de 9 à 13 ans inscrits dans le département</p> <p>Clap Santé 27 (Le cannabis à la loupe), Clap Santé 28 (cahier pour ce mettre en vacances), Clap Santé 29 (Vive le sport), Clap Santé 30 (Bien vivre avec les autres)</p> <p>Pour chaque numéro, 29 personnes abonnées (9 enfants et 20 abonnements collectifs) avec un total de 203 exemplaires diffusés par numéro.</p>

<p>3.7. Partenariat et Prévention en entreprise</p>	<p>Interventions prévention en entreprise (en lien avec la fédération) Rencontre avec Malakoff Médéric → souhait d'intervenir d'abord en APPM</p> <p>Partenariat KIABI : Aménagement de la salle Bien être (en lien avec l'APPM) Octobre rose : collecte au profit de l'APPM : en lien avec Lara, mise en place des ateliers Yoga Poursuite du partenariat sur l'expo Tadoo Boobs Participation aux deux courses Octobre Rose Courrier de remerciements à l'ensemble des magasins pour Octobre Rose 2019 et mobilisation octobre rose 2020</p>
<p>3.8. Investir de nouvelles thématiques</p>	<p>Alcool Formation de Caroline Chambon et Annaelle Reiser durant le confinement</p> <p>Environnement Participation de Caroline Chambon aux travaux nationaux. Formation prévue en décembre</p>

Agir sur Société et Politiques de santé

Axe 4 – Agir sur « Société et Politiques de Santé »	
<p>4.1. Animer une équipe de bénévoles du CD 59, en lien avec l'équipe des salariés</p>	<p>Malheureusement, en raison du contexte sanitaire lié à la COVID-19, l'animation d'une équipe de bénévoles sur ce sujet n'a pu se dérouler comme prévu.</p>
<p>4.2. Développer l'action avec le service social de la CARSAT</p>	<p>Objectif : Agir en concertation</p> <p>L'objet de la convention est de partager l'information, reconnaître les problèmes vécus et les échanger en lien avec les 5 Axes de la Convention :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Elaboration d'une offre coordonnée 2. Information/Orientation 3. Accompagnement dans la vie quotidienne 4. Accompagnement retour à l'emploi 5. Promotion d'une offre coordonnée <p>A la suite des échanges avec les assistantes sociales, nous avons appris qu'elles consacrent environ 20% de leurs temps de travail à des difficultés sociales pour des malades atteints de cancer.</p> <p>Le contexte sanitaire n'a pas permis de réunir les responsables CARSAT sur les territoires.</p>
<p>4.4. Préparer et participer à la campagne DOPAS</p>	<p>La phase opérationnelle du DOPAS n'a pu être lancée en 2021 comme prévu initialement au regard du contexte sanitaire.</p> <p>Toutefois, en tant qu'acteur engagé historiquement dans les politiques de santé, la Ligue contre le Cancer a su à maintes reprises faire pression sur les autorités publiques pour agir sur les orientations législatives et sanitaires en fonction des besoins des personnes touchées directement ou indirectement par la maladie.</p> <p>Depuis le début de la crise liée à la COVID-19, la Ligue est mobilisée, active et défend de manière acharnée les droits des personnes malades et de leurs proches ainsi que le respect de leur dignité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elle a demandé et obtenu la reconnaissance des proches-aidants dans les prises en charge compensées par l'Assurance maladie. - Elle s'est élevée, avec succès, contre le confinement prolongé des personnes de plus de 65 ou 70 ans, jugé discriminatoire, et la stigmatisation de ces dernières - Elle a pris position pour que les masques de protection soient gratuits et accessibles pour les publics vulnérables et leurs proches-aidants.

Agir sur Société et Politiques de santé

	<p>La Ligue contre le Cancer se mobilise pour aller plus loin et faire réintégrer dans la prise en compte sanitaire et sociale les personnes atteintes de cancer.</p> <p>Pénuries de médicaments, participation au Ségur de la Santé ... les prises de positions de la Ligue ont, une fois de plus, été nombreuses.</p> <p>Par ailleurs, l'enquête de l'observatoire sociétal des cancers sera lancée en 2021 sur le thème « QUELLE EQUITE D'ACCES A UNE PRISE EN CHARGE COORDONNEE DU CANCER EN FRANCE ? »</p>
<p>4.5. Poursuivre le soutien aux malades en difficultés financières par les aides coordonnées par la Commission</p>	<p>La commission d'aide financière poursuit ses activités par l'examen hebdomadaire de dossiers de personnes malades en difficultés financières.</p> <p>La commission est composée d'un médecin (le Dr E. Fournier) et de 2 assistantes sociales (E. Sartel et C.Trémouille).</p> <p>En 2020, 316 dossiers de demande d'aide ont été déposés.</p> <p>307 demandes ont reçu une réponse favorable pour un montant de 130 420 €. 5 demandes ont été refusées et 4 demandes ont été annulées.</p> <p>60 % des demandes sont adressées pour la prise en charge de loyer, de factures d'énergie, d'aide alimentaire ou d'aide à la vie courante.</p> <p>17 % des demandes sont liées aux soins non remboursés ou au dépassement d'honoraires.</p> <p>7 % des demandes sont liées à une demande d'appareillage ou de prothèse.</p> <p>7% des demandes concernent le financement d'une aide-ménagère ou la préparation des repas.</p>
<p>4.6. Réhabiliter le Mémo des aides financières pour les malades</p>	<p>La réhabilitation du livret « Mémo des aides financières » pour les malades n'a pas été réalisée en 2020.</p>

Axe 5 – Recruter et former les bénévoles

5.1

RECRUTEMENT :
POUR SUIVRE LES
RECRUTEMENTS DE
BENÉVOLE EN
FONCTION DES
BESOINS DU COMITÉ
DU NORD

**Lara Leonardo,
Martine Michelotti
et Pinpin Cordier**

- **Etablir un calendrier prévisionnel de recrutement** annuel et l'adapter en fonction des candidatures reçues

→ 4 séances de recrutements et 14 entretiens

- 28 janvier 2020 (7 entretiens)
- 14 mars 2020 (2 entretiens)
- 28 septembre 2020 (1 entretien)
- 29 septembre 2020 (4 entretiens)

Toutes les autres dates ont été annulées à cause de la COVID-19

→ 13 avis favorables et 1 avis défavorable car en inadéquation avec les missions du comité

→ 3 défections post entretien avant le démarrage de sa mission (un déménagement et deux personnes n'ont pas donné suite après l'entretien)

→ 10 bénévoles recrutés

- **Faire un bilan semestriel** des bénévoles recrutés et des bénévoles ayant démarré leur mission

Un seul bilan annuel présenté cette année en raison de la COVID-19

→ Les bénévoles et leurs missions :

10 nouveaux bénévoles (33 en 2019 et 19 en 2018). 12 dossiers de candidatures en attente en raison des 8 mois où le comité a été dans l'incapacité de proposer des rendez-vous en raison de la COVID-19 et des vacances scolaires.

- Événementiel : 2 – 20%
- Espace Ligue : 4 – 40%
- Prévention : 3 – 30%
- Secrétariat : 3 – 30%
- Territoire : 3 – 30%

A noter que certains bénévoles se sont positionnés sur plusieurs missions d'où un total supérieur à 100 %. 7 bénévoles sont en attente de formation ou de démarrer leur mission en raison de l'impossibilité d'exercer leur bénévolat pendant la crise sanitaire.

	<p>➔ Etat des lieux des bénévoles recrutés depuis 2 ans :</p> <p>Total : 162 bénévoles</p> <ul style="list-style-type: none"> – Prévention : 26 – 16% – Recherche : 1 – 0,6% – Bénévole administratif : 14 – 8,64% – Aide aux malades (hors espaces ligue) : 11 – 6,8% – Espace Ligue : 31 – 19,14% – Bénévoles ponctuels : 52 – 32% – CA : 25 – 15,4% – En attente de formation : 2 – 1,2% – Non actif depuis minimum 2 ans : 25 – 15,4% <p>A noter que certains bénévoles se sont positionnés sur plusieurs missions d'où un total supérieur à 100 %.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Attirer de nouveaux bénévoles</u> en particulier des bénévoles écoutants pour les Espaces Ligue (en lien avec Maxime Hoet) <p>➔ 3 nouveaux bénévoles écoutants</p> <p>Communication accentuée dans les réseaux sociaux et mailing auprès des partenaires. La COVID-19 a fortement impacté les recrutements et les missions des bénévoles qui ont été pour la plupart suspendus cette année.</p>
<p>5.2 FORMATION : CONTINUER LES FORMATIONS ET SENSIBILISER LES BENEVOLES</p> <p>Lara Leonardo, Martine Michelotti, Pinpin Cordier, Caroline Chambon et Maxime Hoet</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Etablir un plan de formation</u> en fonction des bénévoles restants à former et des nouveaux bénévoles 2020 <p>➔ Formations animées par la fédération</p> <ul style="list-style-type: none"> – Prévention solaire : 2 jours de formation pour 1 bénévole (visio) – Aide à l'arrêt du tabac : 1 jour de formation pour 3 bénévoles (visio) – Aide à l'arrêt du tabac : 1 jour de formation pour 3 bénévoles (visio) – Mener des entretiens motivationnels pour accompagner le changement de comportement : 1 jour de formation pour 2 bénévoles (visio) – Espace sans tabac : 1 jour de formation pour 1 bénévole (visio) – Plaidoyer espace sans tabac : 1 jour de formation pour 1 bénévole (visio)

	<p>➔ Formations animées par le CD59 et des partenaires locaux</p> <ul style="list-style-type: none"> – Connaissance de la Ligue et de la Maladie Cancéreuse : 1 jour de formation pour 7 bénévoles – Animation Gynoquid : 1 jour de formation pour 7 bénévoles – Dépistage Cancer Colorectal : 1 jour de formation pour 12 bénévoles – Dépistage Cancer du sein et de l’utérus : 1 demi-journée pour 9 bénévoles – Présentation du mois sans tabac : 1 demi-journée pour 5 bénévoles <p>➔ Supervision</p> <ul style="list-style-type: none"> – Analyse de pratiques : 1 jour de supervision pour 15 bénévoles ▪ <u>Proposer une formation de perfectionnement</u> pour les bénévoles qui en exprimeraient le besoin REPORT 2021 si possible cause COVID-19 ▪ <u>Fédérer et animer les bénévoles en équipe</u> en proposant des temps de sensibilisation par trimestre en fonction de leurs missions de bénévolats (en lien avec les responsables de missions) REPORT 2021 pour les temps de sensibilisation et soirées PEPS non réalisées cause COVID-19 – Sensibilisation à la dermographie réparatrice : 1 demi-journée pour 12 bénévoles <p>➔ Animer et garder le lien à l’heure de la COVID-19</p> <ul style="list-style-type: none"> – Information de la ligue et du CD59 par mail toutes les semaines de mars à décembre – 23 recettes et 22 conseils diététiques envoyés de mars à aout – Plusieurs fiches conseils (diététiques, créatives et de sophrologie) envoyées de novembre à décembre ▪ <u>Sensibiliser les bénévoles sur l’importance de la formation</u> <p>Malgré la crise sanitaire les bénévoles se sont impliqués à distance dans de nombreuses visios proposées et sont en attentes de la reprise des formations en présentiel afin d’exercer pleinement leurs missions.</p>
<p>5.3 COORDINATION : DEVELOPPER LA</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Structurer en équipe les bénévoles sur les territoires</u> en lien avec les recommandations de la fédération

GESTION DES BENEVOLES

Lara Leonardo,
Patricia Dereuder et
les Référents
d'Equipes
Territoriales

➔ 7 territoires, 9 bénévoles animateurs et 35 bénévoles de territoire (hors Lille)

TERRITOIRE	REFERENTS
Lille	A définir
Roubaix	Annette Dubois
Tourcoing	Margaret Doom
Valenciennois	Aziz Rezig
Avesnois	Thérèse Cartignies / Jean Trackoen
Flandre Maritime	Annick Legrand / Jean-Loup Spriet
Flandre Intérieure	Patricia Dereuder
Douaisis	Monique Lancelle

- **Définir un référent administrateur** pour les relais territoriaux et proposer des **référents salariés par territoire** REPORT 2021 en fonction de la nouvelle organisation du CD59
- Partir de la formation « Management des Bénévoles » afin de **développer des outils** et structurer davantage la coordination des bénévoles

➔ Outils :

- Google form : gestion du temps
- Document excel : gestion du temps
- Actualisation des conventions et chartes des bénévoles

Axe 6 – Pôle « Enfants, Adolescents et Jeunes Adultes »

Le pôle Enfants, Adolescents et Jeunes adultes est une plateforme d'échanges permettant à ses membres de mieux se connaître et de mettre en place des actions à destination des 0-25 ans atteints de cancer et de leurs proches.

Objectif général : Améliorer le bien-être des enfants, adolescents et jeunes adultes (0-25 ans) touchés par la maladie
Référents 2020 : Mr Boute / Mr Rigot

<p>6.1. Création d'une plateforme numérique</p>	<p>Objectifs : Améliorer la visibilité du pôle et de ses actions vis-à-vis des jeunes malades (site internet) et la communication entre les membres du pôle (intranet)</p> <p>Bilan : Création d'une page web sur le site du comité du Nord de la Ligue contre le cancer qui référence les associations actives dans le pôle. Choix de créer une page Facebook ou un calendrier interne pour échanger sur les dates d'événements de chacun → travail à poursuivre en 2021 (pas de réunion entre mars et décembre suite à l'épidémie de covid19)</p>
<p>6.2. Participer au projet du service Hémato-pédiatrique du CHU de Lille</p>	<p>Objectifs : Participer et accompagner le projet du service Hémato-pédiatrique du CHU de Lille qui consiste à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser la réfection du service pour s'adapter à l'évolution des populations accueillies - Développer les soins de supports pour assurer la meilleure qualité de vie possible - Améliorer le complément de scolarisation pour garantir une égalité des chances <p>Bilan : Projet en Stand-by suite à l'épidémie de Covid19 → décalage en 2021</p>
<p>6.3. Développer des actions afin d'améliorer la qualité de vie des 0-25 ans atteints de cancer ou de leurs proches</p>	<p>Objectifs : Proposer des ateliers APPM pour le public 0-25 ans, recueillir les besoins des jeunes malades et de leurs proches afin d'adapter nos futures actions et développer des partenariats</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poursuite des ateliers du LAM en partenariat avec le CHU (enfants de 5-18 ans et leurs proches) – 8 ateliers - Proposer des ateliers coaching mode en partenariat avec Kiabi (ados : 15-20 ans) – 2 coaching - Ouvrir un groupe de parole dédié aux jeunes malade (18-25 ans) en partenariat avec l'association On est là – 1 atelier par mois <p>Bilan : La programmation a été fortement impactée par l'épidémie de covid-19</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3 ateliers créatifs sur les 8 programmés ont pu être réalisés par 11 enfants et 9 parents - Formation et atelier coaching mode programmés puis décalés en 2021 - Poursuite des aides financières (17 demandes sur 228 dossiers soit un budget de 7 800 euros – 8 % du budget global - au 21/10/20) - Réunion pour l'organisation du groupe de parole et convention de partenariat signée avec On est là. Pas de groupe de parole en 2020 → report à 2021
<p>6.4. Société et politique de santé</p>	<p>Objectifs : Travailler sur les inégalités sociales et économiques et les projets de vie des malades : Retour à domicile, Pendant et après le cancer</p> <ul style="list-style-type: none"> - Répondre aux questions éthiques - Observer les aspects sociaux et sociétaux des cancers - Promouvoir les droits des personnes malades <p>Bilan : Suite au départ de Frédéric Boute, cet axe n'a pas été mis en place</p>
<p>6.5. Mener l'action tous unis contre le cancer 2019 (en lien avec Maxime HOET / Evenement)</p>	<p>Objectif : Mobiliser les partenaires et bénévoles afin de réaliser des opérations de collecte (en suivant le protocole de la fédération) dans les magasins E. Leclerc</p> <p>Bilan : L'opération « Tous unis contre le cancer » était programmée et annulée le deuxième jour de l'évènement (jour du confinement). Certains magasins ont tout de même mis en place la collecte et/ou on fait un don. Bilan provisoire de 17 091 euros (plus de 44 000 euros en 2019).</p>

<p>6.6. Septembre en OR <i>(en lien avec Maxime HOET / Communication)</i></p>  	<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser le grand public à la thématique des cancers de l'enfant et de l'adolescent, notamment à travers l'opération septembre en OR - Mettre en place un évènement pour les jeunes malades porté par les associations du pôle (projet commun pour 2020 ou 2021) <p>Bilan :</p> <p>De nombreux événements organisés par nos partenaires ont dû être annulé Création et diffusion du programme septembre en OR Confection et diffusion des rubans en or aux partenaires. Défi des Tournesol : 66 dessins reçus Communication intense sur les réseaux sociaux (bilan Maxime HOET) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 17 publications relatives à Septembre en Or sur Facebook (Vs. 7 en 2019) et 6 sur Instagram (Vs. 0 en 2019). - Audience cumulée de 31 669 personnes atteintes sur l'ensemble des publications (1 800 personnes atteintes par post en moyenne). - Des publications générales sur le principe des « week-end en or » faisant la promotion des manifestations. Celles-ci n'ont pas rencontré le succès escompté (4 fois moins d'audience qu'en 2019 sur ces publications). L'absence d'événements physiques a sans doute eu raison de l'intérêt de notre communauté. - Des posts « recherche » valorisant des projets soutenus par la Ligue contre le Cancer. 4 vidéos réalisées par la fédération. Intérêt positif permettant de valoriser notre soutien à la Recherche (opération Tous Unis, soutien financier au programme national « Enfants, Adolescents face au cancer » ...). - 2 actions de communication portées par le Comité du Nord : Défi des Tournesols Solidaires + Ambassadeurs en Or qui ont reçu un très bel accueil (plus de 9 000 audiences cumulées) en plus de permettre d'animer et de faire vivre le défi sur Facebook et Instagram (41 stories publiées). - Des créations originales pour le pôle « Enfants, Adolescents et Jeunes Adultes » (Programme, page internet ...) ainsi que pour le Comité du Nord spécifiquement (Défi des Tournesols Solidaires, Ambassadeurs en Or ...).
<p>6.7. Favoriser les échanges entre les associations</p>	<p>Objectifs : Mettre en place 2 à 4 réunions du pôle ados afin d'aider les nombreuses associations travaillant en direction des jeunes malades de mieux se connaître et de faciliter les projets, développer les partenariats et participer aux actions et comité de pilotage des associations membres du pôle (ex : les ailes d'un rêve, ACCOLADE, les clowns de l'espoir...)</p> <p>Bilan : Une réunion le 11 février 2020</p>
<p>6.8. Appel à projet</p>	<p>Objectif : Soutenir financièrement les associations œuvrant pour les jeunes malades et/ou leurs proches</p> <p>Bilan :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les ailes d'un rêve (projet reporté en 2021) - Aïda – Highway to Health (3 500 euros) - L'envol - Redonner confiance en eux aux enfants malades par séjours multipathologies adaptés (2 000 euros) - Les clowns de l'espoir- suivi des enfants hospitalisés en hématologie puis en greffe (5 500 euros) - Atelier Santé Ville -La Plateforme Santé du Douaisis - Sensibilisation aux cancers chez l'enfant (891 euros) - Choisir l'Espoir – Séjours de répit – (3 500 euros) - CS La Gorgue – sensibilisation du public au cancer pédiatrique (1 000 euros) <p><i>Les bilans détaillés / évaluation seront transmis en février 2021</i></p>

Axe 7.2 – Ma Ville se Ligue contre le Cancer

**7.2.1
Préparer et
organiser la 3ème
rencontre
départementale fin
2019/début 2020**

Compte-tenu de la crise sanitaire liée à la COVID-19, il n'a pas été possible d'organiser la rencontre départementale cette année. Celle-ci est repoussée à une date ultérieure dès que le contexte le permettra.

**7.2.2.
Entretenir l'action
des villes engagées
et favoriser
l'adhésion de
nouvelles villes**

L'action des communes engagées en 2020 a été limitée compte-tenu du contexte. Certaines villes ont maintenu les actions existantes lorsque cela était possible. La période pré-électorale et la crise sanitaire n'ont pas favorisé l'émergence de nouveaux projets ou l'adhésion de nouvelles villes.

Néanmoins, en 2020 et pour chacune des communes engagées nous pouvons identifier une mobilisation en lien avec la Ligue contre le Cancer :

VILLES ENGAGEES DEPUIS 2016 :

- **Arleux**

La commune se mobilise dans le cadre des campagnes comme Octobre Rose. Pas de suites au rendez-vous initié avec le Maire en 2019.

- **Armentières**

Traditionnellement très impliquée sur la thématique des Cancers, 2020 a vu le départ de notre interlocutrice technique vers d'autres missions. Nous sommes dans l'attente d'un nouveau contact afin de définir un programme d'actions à l'échelle de la commune.

- **Baisieux**

Le changement de Maire et l'envoi du courrier fin 2020 ont permis à la ville de Baisieux de se remobiliser à la fois sur la mise en place d'Espaces Sans Tabac et le recyclage. La municipalité souhaite renouveler le partenariat par la signature d'une nouvelle convention.

- **Denain**

Comme en 2019 et suite au départ de notre interlocutrice en charge de l'animation de l'atelier santé ville, son poste a été supprimé. Nous n'avons à ce jour pas d'interlocuteur techniques sur les questions de santé.

- **Dunkerque / Saint-Pol-sur-Mer / Fort-Mardyck / Mardyck**

Le dunkerquois est également très mobilisé autour des cancers grâce à son tissu associatif dense soutenu par la Ligue. L'année 2020 a également ralenti le rythme des actions proposées habituellement (Relais en nORD, ...).

- **Lambersart**

Très mobilisée sur la thématique de l'activité physique, notamment grâce à la présence d'ambassadeurs de la forme dans la commune, la ville de Lambersart s'est impliquée dans l'organisation une Marche Bleue en mars, reportée en raison du contexte. Par ailleurs, la commune souhaite s'engager sur la question du tabac et le recyclage solidaire.

Fiche Bilan 2020
Ma Ville se Ligue contre le Cancer

- **Roubaix**

La ville accompagne les initiatives locales (Equipe de bénévoles de l'Espace Ligue au CH de Roubaix, soutien aux événements, aménagement du Parcours de la Forme, ...). Une école a participé au défi créatif sur la thématique des microbes, virus et bactéries et a remporté un prix. Formation d'habitants relais sur la thématique des dépistages en partenariat avec la CPAM. Participation de nos bénévoles à l'action colon tour dans le cadre de mars bleu au CH. Animation de deux ateliers de prévention des dépistages féminins au centre social nautilus. Une pharmacie de la ville a participé à la campagne octobre rose.

- **Saint-Amand-les-Eaux**

Le partenariat avec la commune de Saint-Amand-les-Eaux n'a pas évolué depuis la signature de la convention Ma Ville se Ligue contre le Cancer, notamment parce qu'il n'y a pas d'interlocuteur technique sur les questions de santé ce qui freine la mise en œuvre d'actions concrètes.

- **Seclin**

Suite à un changement d'équipe municipale après les élections, il convient de rencontrer la nouvelle équipe et de définir des axes de travail communs.

VILLES ENGAGEES EN 2017 :

- **Valenciennes Métropole (35 communes)**

3 ans après la signature de la convention avec Valenciennes Métropole, nous avons effectué un recensement des acteurs et des actions à l'échelle de l'agglomération. Nous constatons une évolution tant en termes de connaissance de la Ligue que du développement d'actions concrètes : équipe de bénévoles, Espaces Ligue sur le territoire, événements, parcours de la forme, ... Deux entreprises du secteur se sont engagés à nos côtés lors du mois d'octobre rose

- **Wambrechies**

La commune a accueilli le salon des créateurs au profit de la Ligue contre le Cancer en Septembre 2020. Elle souhaite par ailleurs s'engager sur la labélisation d'Espaces Sans Tabax.

VILLES ENGAGEES EN 2018 :

- **Coudekerque-Branche**

Coudekerque-Branche poursuit son engagement dans le cadre de Ma Ville se Ligue contre le Cancer.

- **Lys-Lez-Lannoy / Lannoy**

Les deux communes poursuivent les actions autour du dépistage du cancer colorectal, du Sport Santé, Mars Bleu, Octobre Rose, ainsi que leur participation au Relais pour la Vie.

- **Maubeuge**

La ville de Maubeuge poursuit son engagement auprès de la Ligue contre le Cancer de manière très active. Au-delà des actions menées par la commune lors des campagnes nationales, la Ville est très impliquée dans le recrutement de bénévoles qui nous permet

Fiche Bilan 2020 Ma Ville se Ligue contre le Cancer

aujourd'hui d'avoir une équipe constituée sur le territoire et le démarrage prochain d'un Espace Ligue en établissement hospitalier. La commune souhaite également labéliser des Espaces Sans Tabac.

VILLE ENGAGÉE EN 2019 :

- Aulnoy-Lez-Valenciennes

Aulnoy-Lez-Valenciennes a poursuivi son engagement en 2020 sur le relais des campagnes engagées par le Comité.

- Wattignies

Wattignies s'est mobilisée dans le cadre d'Octobre Rose et souhaite notamment s'engager de façon plus régulière dans la promotion du recyclage solidaire.

7.2.3. Favoriser l'appropriation des outils nationaux (Espaces Sans Tabac, Outils sur la prévention solaire, ...)

La réalisation d'un support faisant la promotion des outils que le Comité du Nord peut mettre à disposition a permis de communiquer auprès des 652 communes du Nord.

Une quarantaine de communes nous a contacté suite à l'envoi de ce courrier afin de se mobiliser sur les outils suivants :

- Recrutement de bénévoles,
- Promotion du recyclage solidaire,
- Labélisation d'Espaces Sans Tabac,
- Communication autour des campagnes de prévention,
- Relais du concours scolaire ...

La communication se poursuivra en 2021 auprès d'autres communes sur des territoires prioritaires (Douaisis, Flandre intérieure, Cambrésis, ...).

MA VILLE SE LIGUE UN DISPOSITIF POUR LES COLLECTIVITÉS

Etre un relais d'information pour les personnes malades et leurs proches



Le Comité du Nord de la Ligue contre le Cancer accompagne les personnes malades et leurs proches en lien avec les acteurs dans les territoires (Établissements de soins, Espaces Ressources Cancéris, associations, ...). Nous tenons à votre disposition des supports d'information et de communication (affiches, brochures, ...) afin que les ressources disponibles soient connues du plus grand nombre.

Favoriser la recherche de bénévoles



La Ligue contre le Cancer souhaite renforcer son action sur les territoires pour la mise en place d'actions de prévention, l'accompagnement de malades atteints de cancer, le soutien aux proches... Autant de missions qui nécessitent de nouveaux bénévoles. Nos bénévoles fonctionnent en équipe et bénéficient d'une formation adéquate en lien avec leur mission.

Nous mettons à votre disposition un article ainsi qu'une photo afin de les publier dans vos bulletins municipaux et sur vos sites internet afin de favoriser le recrutement de nouveaux bénévoles.

Labéliser des Espaces Sans Tabac



C'est un label développé par la Ligue contre le Cancer sur toute la France en partenariat avec les municipalités. Il concerne les espaces publics extérieurs dans lesquels il est interdit de fumer. Il s'agit principalement d'espaces conviviaux et familiaux accueillant des enfants comme par exemple les plages, les aires de jeux, les parcs, mais aussi les entrées d'écoles et collèges.

Les Espaces Sans Tabac permettent notamment de :

- Dénormiser le tabagisme afin de changer les attitudes face à un comportement néfaste pour la santé ;
- Réduire l'initiation au tabagisme des jeunes ;
- Éliminer l'exposition au tabagisme passif, notamment celle des enfants ;
- Promouvoir l'exemplarité et la mise en place d'espaces publics conviviaux et sains ;
- Préserver l'environnement des mégots de cigarettes et des incandescences.

Rejoindre un réseau de villes engagées



En rejoignant le dispositif Ma Ville se Ligue contre le Cancer, vous faites partie d'un réseau de villes engagées contre le cancer à l'instar des collectivités qui nous ont rejointes depuis 2016 : Arleux, Armentières, Baisieux, Denain, Dunkerque et ses communes associées, Lambertsart, Roubaix, Saint-Amand-les-Eaux, Seclin, Valenciennes, Métropole (35 communes), Wambrechies, Coudekerque-Branche, Lys-Lez-Lannoy et Lannoy, Maubeuge, Aulnoy-Lez-Valenciennes, Wattignies et plus récemment la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre (43 communes).

Promouvoir le recyclage solidaire



Dans le cadre de ses activités solidaires et afin de diversifier l'origine de ses ressources, le Comité du Nord a mis en place la collecte de radiographies et de cartouches d'encre. Le fruit du recyclage est intégralement reversé à la Ligue contre le Cancer.

Pour faire rimer recyclage avec solidarité et ainsi répondre aux préoccupations environnementales de vos administrés, la Ligue contre le Cancer peut vous équiper de collecteurs.

Relayer le concours scolaire



Chaque année, le Comité du Nord organise un défi scolaire de créations artistiques. Celui-ci s'adresse aux enseignants et aux élèves des classes du CP au CM2 des écoles publiques et privées. Il permet d'impliquer les élèves dans des activités ludiques et éducatives afin de les sensibiliser à l'adoption de comportements favorables à leur santé. Pour l'année scolaire 2020/2021, le défi scolaire a pour thème la prévention solaire.

Mobilisez-vous pour la prévention et le dépistage



Des campagnes de dépistage organisées rythment l'année. Mars Bleu pour le dépistage du cancer colorectal, Octobre Rose pour le dépistage du cancer du sein, Novembre pour le Mois Sans Tabac... sont autant d'occasions de mobiliser vos administrés sur ces questions de santé publique. Le Comité se tient à votre disposition en vous proposant des outils, des actions et vous accompagne dans votre démarche. D'autres thématiques en lien avec les préoccupations de votre territoire peuvent être abordées telles que la prévention solaire, les questions liées à l'alimentation et l'activité physique, à l'alcool et au tabac...

Axe 8 – Agir avec les Comités de la région Hauts-de-France	
<p>8.4. Réactiver le partenariat avec la CARSAT</p>	<p>Compte-tenu du contexte, le partenariat avec la CARSAT n'a pu être réactivé cette année.</p> <p>Objectif : Agir en concertation L'objet de la convention est de partager l'information, reconnaître les problèmes vécus et les échanger en lien avec les 5 Axes de la Convention :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Elaboration d'une offre coordonnée 2. Information/Orientation 3. Accompagnement dans la vie quotidienne 4. Accompagnement retour à l'emploi 5. Promotion d'une offre coordonnée
<p>8.5. Poursuivre le travail engagé en matière de Prévention</p>	<p>Le travail engagé en matière de Prévention à l'échelle Hauts-de-France s'est poursuivi avec l'animation de 2 rencontres inter-comités dans la région sur la thématique de la prévention (3 en 2019).</p>
<p>8.6. Envisager la sortie d'un Journal Intercomités n°4 selon la pertinence</p>	<p>La parution du Journal Intercomités n°4 n'a pas eu lieu. La diffusion de celui-ci est principalement assurée par le Comité du Nord, les autres comités n'exploitant que très peu cet outil.</p>

Axe 9 – Communiquer

<p>9.1. Poursuivre la communication (Journal, site internet, réseaux sociaux, ...)</p>	<p>Le Journal du Comité s’est poursuivi à raison de 2 diffusions dans l’année (Janvier et Septembre). Chaque numéro est diffusé à 800 exemplaires à l’ensemble de nos partenaires (associatifs et institutionnels), nos bénévoles, les oncologues du département, les villes engagées dans Ma Ville se Ligue contre le Cancer, ...</p> <p>Nous avons donc assuré la diffusion de 2 numéros cette année (identique à 2019), compte-tenu du contexte sanitaire.</p> <p>Le site internet du Comité a fait peau neuve avec une toute nouvelle interface beaucoup plus ergonomique permettant une navigation optimisée pour les smartphones et tablettes. Toutes nos activités sont représentées : notre soutien à la recherche, nos actions de prévention, les activités d’aide pour les personnes malades, le recrutement de bénévoles ...</p>  <p>Notre présence sur Facebook s’est considérablement développée, nous sommes actuellement à 3 044 followers (personnes abonnées à notre page d’actualités) contre 2 792 en 2019 + 252 abonnés par rapport à 2019) avec de très bonnes performances notamment sur les publications relatives aux prises de position de la Ligue en faveur des personnes malades durant la crise sanitaire.</p> <p>Sur Instagram, nous comptabilisons 567 abonnés (+ 302 abonnés par rapport à 2019) sur un média plus jeune et centré sur le partage d’images. Cette augmentation s’explique par notre présence plus accrue pendant le confinement.</p> <p>Sur Twitter, les communications sont encore moins régulières, notamment car la fédération rayonne assez largement sur ce média tourné davantage vers la presse.</p>
<p>9.2. Dissocier les informations diffusées par mail des newsletters (informatif</p>	<p>Il n’y a pas eu de newsletters diffusées auprès des bénévoles cette année. De nombreuses informations ont été envoyées durant le confinement afin d’entretenir le lien avec les bénévoles (recettes, conseils, informations générale, ...).</p> <p>Encore plus que l’année dernière, nous avons privilégié l’utilisation des mails qui nous permettent d’obtenir une meilleure participation des bénévoles.</p>

/participatif)

9.3. Valoriser davantage les actions du Comité

Valoriser davantage le Comité passe notamment par :

- La mise à jour des outils de communication des activités (Plaquette orange rééditée),
- L'accompagnement de l'équipe en communication (outils Prévention, APPM) ;
- La proposition de nouveaux outils ;
- Le soutien des équipes de bénévoles sur les territoires ;
- La promotion des activités, des projets soutenus, des actions réalisées par le Comité sur le site internet et les réseaux sociaux.




Au regard du contexte sanitaire et en complément des nombreuses prises de parole d'Axel KAHN dans les médias depuis le début de la crise, nous avons mis en place un dispositif exceptionnel en matière de communication notamment avec de l'achat d'espace publicitaire dans Le Ch'ti, Le Point, Télé Star, ainsi que des vidéos avec Oxialive, et la personnalisation de vélostaxis avec HappyMoov', ...

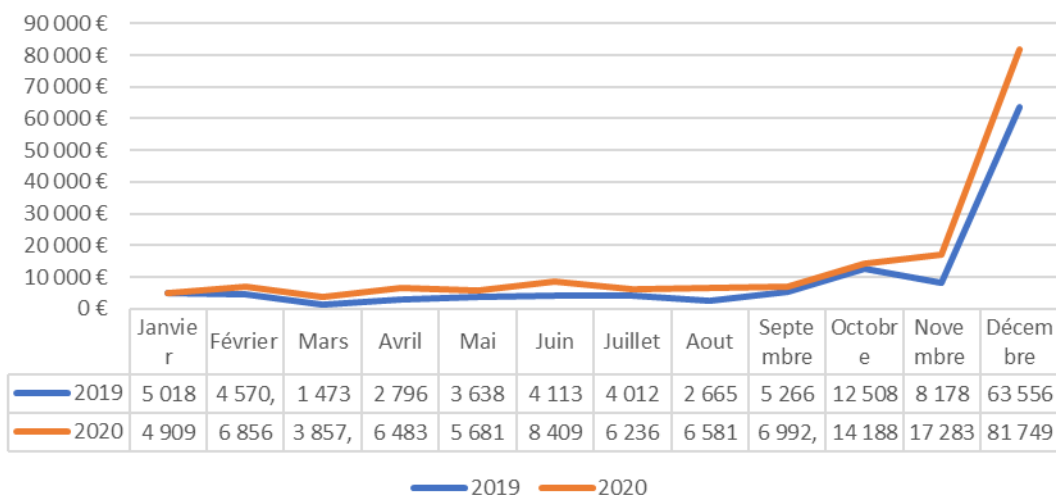
9.4.
Impliquer
davantage les
bénévoles

Les bénévoles sont associés par plusieurs moyens.
Régis et Gérard sont très impliqués au niveau de la réalisation des journaux, ils le seront encore davantage en 2021. Ils sont les bénévoles référents sur le sujet.
A travers nos communications internes nous sommes toujours vigilants à valoriser chacun, bénévoles du Comité en administratif, en prévention, sur les territoires... Chacun est invité à nous partager une actualité qu'il souhaiterait partager à tout le monde. Toutefois les sollicitations de la part des bénévoles sont trop peu fréquentes sur ce sujet. En 2021, nous rappellerons les fondamentaux en termes de communication, surtout auprès des bénévoles et notamment l'existence du site internet, de l'intranet, de profils sur les réseaux sociaux afin de suivre nos actualités (Facebook, Instagram, Twitter), ...

Axe 10 – Suivre les évènements

<p>10.1. Poursuivre le développement des événements tant pour récolter des fonds que pour accroître la visibilité de la Ligue</p>	<p>Le développement des évènements a été limité en 2021. L'accompagnement des initiatives s'est fait au fur et à mesure des sollicitations.</p> <p>En termes de collecte de fonds, l'événementiel a été impacté directement par la crise sanitaire : 25 722 € (51 816 € en 2019) soit des ressources diminuées de moitié pour le Comité.</p>
<p>10.2. Renouveler l'opération « Relais pour la Vie », les 13 et 14 juin 2020</p> 	<p>La situation sanitaire nous a contraint à annuler le Relais pour la Vie 2020. Décathlon Campus qui devait accueillir l'évènement a accepté de reporter l'évènement les 5 et 6 Juin 2021.</p>
<p>10.3. Poursuivre notre participation à l'opération « Tous Unis contre le Cancer » avec les magasins Leclerc du département</p> <p><i>(en binôme avec Caroline CHAMBON)</i></p>	<p>L'opération « Tous unis contre le Cancer » a dû être annulée le deuxième jour de l'évènement (jour du confinement). Certains magasins ont tout de même mis en place la collecte et/ou on fait un don.</p> <p>Bilan provisoire de 17 091 euros (contre plus de 44 000 euros en 2019).</p>
<p>10.4. Poursuivre le développement de la collecte événementielle numérique</p>	<p>La collecte événementielle numérique est en plein essor. La Ligue fait partie du top 3 des associations de collecte sur le numérique notamment par sa présence sur les différents canaux : Site Internet, Iraisr, Alvarum, HelloAsso, Facebook, ...</p> <p>Les dons en ligne, directement sur notre site internet, ont connu une très belle croissance malgré le contexte sanitaire.</p> <p>169 225 € en 2020 collectés via le site internet (+ 44 % par rapport à 2019).</p>

Dons site internet



Les dons par l'intermédiaire du réseau social Facebook et des diverses plateformes de collecte numérique (Alvarum, Hello Asso, ...) principalement liés à des événements ont été divisés par deux par rapport à 2019 alors que depuis quelques années la tendance était à la hausse.

Il convient également de comparer ces résultats avec les campagnes de marketing courriers qui sont essentielles afin de pérenniser les ressources du Comité et assurer le renouvellement des adhérents.

En 2020, les recettes issues du marketing courrier représentent 741 402,46 € en fidélisation (contre 765 300,70 € en 2019) et 16 887 € en prospection (contre 25 861 € en 2019). Au niveau des campagnes courriers nous notons une légère baisse qui s'explique notamment par l'annulation de la campagne du mois de Mai 2020 en raison du contexte sanitaire.



**Merci à toutes et tous
pour vos
contributions !**



RAPPORT DE GESTION

LES COMPTES « RESSOURCES – EMPLOIS »

ORIGINE DES RESSOURCES

Dons collectés auprès du public

Leur montant atteint 1 200 714 € pour l'exercice 2020 contre 1 272 920 € en 2019 soit une baisse de 72 206 €.

Cotisations des adhérents

Le nombre d'adhérents est de 15 903, soit une perte de 2 204 adhérents par rapport à 2019. Le montant des cotisations s'élève à 127 224 € alors qu'en 2019 le total était de 144 856 € soit un différentiel de 17 632 € en moins.

Le montant total des ressources issues du marketing s'élève donc à 1 327 938 € contre 1 417 776 € en 2019 soit une baisse globale de 89 838 €.

Il est nécessaire de continuer régulièrement nos actions de marketing et de manifestations diverses afin de maintenir et d'augmenter le nombre d'adhérents car si les dons collectés auprès du public augmentent c'est que la moyenne du don progresse alors que le nombre d'adhérents diminue. (A noter que les donateurs issus des dons décès ne sont plus considérés comme des adhérents ce qui peut expliquer la baisse des adhérents).

Legs

Leur montant s'élève à 1 942 461 € contre 1 251 705 € en 2019. Il est difficile de maîtriser ces rentrées de fonds toujours aléatoires. Pour 2020, les ressources provenant des legs sont particulièrement hautes mais il ne faut pas oublier le caractère très exceptionnel de ses ressources.

Subventions et autres concours publics

Les autres produits affectés aux missions sociales sont de 10 313 € et représentent des subventions des collectivités locales pour 1 263 €, 3 600 € pour la Prévention Tabac auprès des jeunes, 750 € par le CHU de Lille pour un projet dans le domaine de l'alimentation 2 500 € de la Région Hauts de France pour un projet relatif à la thématique Alimentation et Précarité, 1 500 € de l'ADPS dans le cadre de Mars Bleue et 700 € d'Archange en soutien de nos missions.

Autres fonds privés pour un total de 12 358 €

Il est constitué cette année par le partenariat Leclerc pour le programme Adolescents et cancer pour 12 358 €.

Autres produits liés à la générosité du public

Ils représentent un montant total de 11 699 € et se décompose comme suit :

- Produits affectés aux missions sociales 11 712 €
- Ventes (dont abonnements Vivre) 2 849 €
- Activités de récupération de radiographies 471 €
- Produits financiers 1 718 €
- Manifestations (dépenses engagées) - 5 051 €

Autres produits

Ils représentent un montant total de 45 773 € et se décompose comme suit :

- Transferts de charges 4 712 €
- Parrainage des entreprises 205 €
- Produits divers de gestion 4 659 €
- Reprise provision 36 197 €

Le total général des ressources est de 3 350 541.96 €

AFFECTATION DES RESSOURCES

Actions de lutte contre le cancer (Missions sociales) :

Recherche, Information pour la Prévention et le Dépistage, Actions en direction des Malades et leurs proches.

Les fonds affectés aux missions sociales sont de 1 498 271 € en 2020 contre 1 344 428 € en 2019, soit une augmentation de 153 843 €.

Nous allons voir la répartition de ces fonds dans les différentes missions que mène le Comité du Nord dans la lutte contre le cancer.

RECHERCHE :

En 2020 : 924 839 € ont été affectés à la recherche dont 351 996 € aux programmes nationaux, pour le financement de la Carte d'Identité des Tumeurs, le programme Adolescents et cancers, une équipe labellisée et 500 000 € à la recherche régionale, contre 603 213 € en 2019, soit une augmentation de 321 626 €.

Cette somme attribuée à la recherche représente 61.73 % de l'ensemble de fonds affectés aux missions sociales.

PREVENTION ET DEPISTAGE :

En 2020 : 145 121 € ont été affectés à cette mission, dont 66 308 € dans le cadre de l'appel à projets, contre 189 067 € en 2019 soit une baisse de 43 946 €.

Cette somme attribuée à la prévention représente 9.69 % de l'ensemble de fonds affectés aux missions sociales.

ACTIONS EN DIRECTIONS DES PERSONNES MALADES ET LEURS PROCHES :

En 2020 : 423 158 € ont été affectés aux actions en direction des malades et des proches, dont 120 233 € de subvention dans le cadre de l'appel à projets contre 554 029 € pour 2019, soit une baisse de 130 871 €.

Cette somme attribuée à l'action pour les malades représente 28.24 % de l'ensemble des fonds affectés aux missions sociales.

Dans cette mission sociale, l'aide financière aux personnes représente 141 840 € (fonds de secours), soit 9.47 % des missions sociales alors qu'en 2019 nous avons affecté la somme de 216 468 € soit une baisse de 74 628 €.

SOCIETE ET POLITIQUE DE SANTE

En 2020 : 4 141 € au titre de cette mission visant à défendre les droits des personnes malades et de leurs proches.

Cette somme attribuée à la mission société et politiques de santé représente 0.28 % de l'ensemble des fonds affectés aux missions sociales.

ACTIONS DE FORMATION

En 2020, 1 011 € au titre de la formation et de l'amélioration des pratiques.

Frais de recherche de fonds

Ils sont de 311 869 € et comprennent 4 283 € d'achats pour manifestation (relais pour la vie) et 50 257 € de traitements de dons et représentent 9.31 % des ressources du Comité, contre 443 148 € en 2019, soit une différence de 131 279 € en moins.

Une campagne de prospection du mois de mai a été supprimée au regard du contexte sanitaire.

Les frais de fonctionnement

Ils s'élèvent à 421 656 € contre 360 754 € en 2019 et se décomposent comme suit :

➤ **Frais de communication**

Ils sont de 61 596 € et représentent les frais engagés pour notre communication interne et externe ainsi que les frais de la Semaine Nationale, et des diverses actions de communication du Comité (1.84 % des ressources du Comité).

➤ **Fonctionnement**

Ils s'élèvent à 271 400 € (8.1 % des ressources du Comité).

➤ **Cotisations statutaires**

Elles s'élèvent à 31 352 € et représentent les sommes versées à la Fédération de la Ligue (10% des ressources du Comité hors legs)

➤ **Autres charges**

Elles comprennent les dotations aux amortissements et les charges financières de l'exercice pour un montant de 38 847 € (1.16% des ressources du Comité) et les impôts et taxes pour 18 461 € (0.55%).

Provisions pour risques et charges

65 000 €

Fonds dédiés

2 500 €

Le total général des emplois s'élève à 2 299 295.78 €

L'exercice se solde par **un excédent de 1 051 246.18 €**

Je précise que nous sommes agréés par le Comité de la Charte de déontologie faisant appel à la générosité du public qui a pour mission de contrôler également notre organisme en tant qu'audit externe.

Nous sommes soumis par à un contrôle annuel appliqué par notre Commissaire aux Comptes le cabinet CTN à Lezennes dont le rapport vous sera présenté selon l'ordre du jour de cette Assemblée Générale.

En outre, la ligue doit répondre à la Cour des comptes qui procède logiquement à de nombreux contrôles.

Approbation des comptes

Sur proposition du Conseil d'Administration qui a arrêté les comptes le 22 Mars 2021, je demande à l'Assemblée Générale de bien vouloir délibérer sur l'affectation du résultat en réserve générale.

Après cette affectation le poste de Réserve générale s'élèvera à **2 775 436.95 €**.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

La crise sanitaire liée à la COVID-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement majeur.

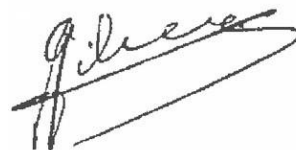
A la date d'arrêté des comptes, nous ne sommes pas en mesure de chiffrer précisément l'impact de la crise sur le patrimoine, la situation financière et le résultat de notre association au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

De nombreuses mesures fortes d'accompagnement sanitaires et économiques ont été mises en place par l'Etat pour faire face à cette épidémie et ses impacts économiques.

Nous avons actionné les principaux leviers de soutien mis en place par l'Etat et notamment :

- Mise en œuvre de l'activité partielle pour 1 salariée
- Pas de report d'échéances sociales et fiscales
- Arrêt pour garde d'enfant pour 2 salariées

Compte-tenu des actions mises en place et précisées ci-dessus, dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée à la COVID-19, nous estimons que la poursuite de l'exploitation de notre association n'est pas remise en cause.



Jean GILMAN
Trésorier du Comité du Nord



Synergie Park, 2 rue Louis Neel
59260 LEZENNES
BP 40044 - 59891 LILLE Cedex 9
Tél. 03 59 300 300
Fax. 03 59 300 399

www.ctn-france.fr
contact@ctn-france.fr

**COMITE DEPARTEMENTAL
DU NORD de la LIGUE NATIONALE
CONTRE LE CANCER**

Siège social : 4-6 Rue Pierre DUPONT
59000 LILLE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2020

Ce rapport sur les comptes annuels comprend 45 pages

**COMITE DEPARTEMENTAL
DU NORD de la LIGUE NATIONALE
CONTRE LE CANCER**

Siège social : 4-6 Rue Pierre DUPONT
59000 LILLE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux membres du Comité Départemental du Nord de la Ligue Nationale Contre le Cancer,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Comité Départemental du Nord de la Ligue Nationale contre le Cancer relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Ce rapport sur les comptes annuels comprend 45 pages



Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « 2.1.3 Changement de méthode comptable » en page 6 de l'annexe qui expose le changement de méthode comptable suite à l'application par votre entité, à compter du 1^{er} janvier 2020, du Règlement de l'ANC 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entités et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne l'application du Règlement de l'ANC 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et des informations fournies en annexe à ce titre.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Ce rapport sur les comptes annuels comprend 45 pages



Membre de CTN Groupe

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Lezennes, le 20 avril 2021,

Le Commissaire aux Comptes

CTN-Audit

Hugues RIFFLART

Ce rapport sur les comptes annuels comprend 45 pages



Membre de CTN Groupe

**Annexe au rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020**

COMITE DEPARTEMENTAL DU NORD de la LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

R

Ce rapport sur les comptes annuels comprend 45 pages



Membre de CTN Groupe



Synergie Park, 2 rue Louis Neel
59260 LEZENNES
BP 40044 - 59891 LILLE Cedex 9
Tél. 03 59 300 300
Fax. 03 59 300 399

www.ctn-france.fr
contact@ctn-france.fr

**COMITE DEPARTEMENTAL
DU NORD de la LIGUE NATIONALE
CONTRE LE CANCER**

Siège social : 4-6 Rue Pierre DUPONT
59000 LILLE

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2020**

Ce rapport spécial comprend 3 pages

**COMITE DEPARTEMENTAL
DU NORD de la LIGUE NATIONALE
CONTRE LE CANCER**

Siège social : 4-6 Rue Pierre DUPONT
59000 LILLE

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2020**

Aux membres du Comité Départemental du Nord de la Ligue Nationale Contre le Cancer,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Ce rapport spécial comprend 3 pages



Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

Conventions passées avec la Ligue Nationale Contre le cancer

Personne concernée : Ligue Nationale Contre le Cancer, membre de droit de votre Conseil d'administration, et son représentant

Dans le cadre de la mission de lutte contre le cancer, votre association bénéficie de diverses prestations réalisées par la Ligue Nationale Contre le Cancer, qui par ailleurs, a la charge de la gestion des legs dont les produits de réalisation vous sont ensuite reversés.

A ce titre et pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les sommes facturées et legs reçus sont les suivants :

Comité	Charges			Produits		
	Facturation émise par le Siège au Comité	Aides financières versées au Siège	Cotisation statutaire	Refacturation de la part du Comité au Siège	Produits financiers	Quotes-parts de générosité reçues - Legs
Siège	274 373 €	351 996 €	101 136 €	Néant	Néant	1 942 461 €

Lezennes, le 20 avril 2021

Le Commissaire aux Comptes

CTN-Audit

Hugues RIFFLART

Ce rapport spécial comprend 3 pages



Membre de CTN Groupe

B - LE BILAN

BILAN 2020

Actif	brut	amortissements & provisions	net	2019
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	638	638		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	28 500		28 500	28 500
Constructions	382 792	209 964	172 828	185 119
Installations techniques, matériel et outillages ind.				
Immobilisations corporelles en cours	95 238	80 806	14 432	11 608
Autres immobilisations corporelles				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations et créances rattachées à des participations	23		23	23
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille (1)				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	149		149	149
ACTIF IMMOBILISE => TOTAL I	507 340	291 408	215 932	225 399
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES, ACOMPTES / COMMANDES				
CREANCES	1 667 787		1 667 787	596 854
Créances usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donation				
Autres créances	1 667 787		1 667 787	596 854
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	28 841		28 841	28 685
INSTRUMENTS DE TRESORERIE				
DISPONIBILITES	2 348 765		2 348 765	1 681 186
CHARGES CONSTATES D'AVANCE	3 618		3 618	8 215
ACTIF CIRCULANT => TOTAL II	4 049 011		4 049 011	2 314 940
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
TOTAL ACTIF	4 556 351	291 408	4 264 943	2 540 339
ENGAGEMENTS RECUS				
LEGS NETS A REALISER				
Legs				
Assurance-vie				

Passif	2020	2019
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves	1 724 190	1 044 929
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	1 051 246	679 261
Situation nette (sous-total)	2 775 436	1 724 190
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES => TOTAL I	2 775 436	1 724 190
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	2 500	
FONDS REPORTES ET DEDIES => TOTAL II	2 500	0
Provisions pour risques	65 000	
Provisions pour charges	16 651	52 848
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES => TOTAL III	81 651	52 848
Dettes		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	40	1 629
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes sur commandes en cours		
Dettes		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	258 723	304 355
Dettes des legs et donations		
Dettes fiscales et sociales	113 665	79 324
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 032 928	377 993
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
EMPRUNTS ET DETTES => TOTAL IV	1 405 356	763 301
Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF	4 264 943	2 540 339

C - LE COMPTE DE RESULTAT



COMPTE DE RESULTAT 2020

Compte de Résultat	2020	2019
Cotisations	127 224	0
Ventes de biens et services		
Ventes de bien et marchandises	9 981	67 930
- dont ventes et dons en nature		
Ventes de prestations de service	205	
- dont parrainages		
Concours publics et subventions d'exploitation	10 313	34 029
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	1 209 572	1 285 920
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie	0	1 251 705
Contributions financières reçues	1 945 961	
Cotisations		144 856
Reprises s/amort., dépréciations, provisions et transf. charges	40 909	33 106
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	2 529	7 206
PRODUITS D'EXPLOITATION	3 346 694	2 824 752
Achats de marchandises	6 742	6 342
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	467 802	612 020
Aides financières	1 180 377	0
Impôts, taxes et versements assimilés	19 868	15 207
Salaires et traitements	292 256	282 250
Charges sociales	126 482	114 632
Subventions accordées par l'association		994 627
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	81 447	16 524
Reports en fonds dédiés	2 500	
Autres charges	101 822	106 435
CHARGES D'EXPLOITATION	2 279 296	2 148 037
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 067 398	676 715
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 718	2 839
Reprises sur provisions, dépréciations et transfert de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placements		
PRODUITS FINANCIERS	1 718	2 839
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilés		158
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placements		
CHARGES FINANCIERES	0	158
RESULTAT FINANCIER	1 718	2 681



COMPTE DE RESULTAT 2020

Compte de Résultat (suite)	2020	2019
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	1 069 116	679 396
Sur opération de gestion	2 130	
Sur opération en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 130	0
Sur opération de gestion	20 000	135
Sur opération en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	20 000	135
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-17 870	-135
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	3 350 542	2 827 591
TOTAL DES CHARGES	2 299 296	2 148 330
EXCEDENT OU DEFICIT	1 051 246	679 261
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite des biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Non affectés		

D - L'ANNEXE



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2020



TABLE DES MATIERES

1.	PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	4
1.1	OBJET SOCIAL	4
1.2	NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES	4
1.3	ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE	5
2.	PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	6
2.1	PRINCIPES GÉNÉRAUX	6
2.1.1	<i>Préambule</i>	6
2.1.2	<i>Cadre légal de référence</i>	6
2.1.3	<i>Changement de méthode comptable</i>	6
2.1.3.1	Première application du règlement ANC n°2018-06.....	6
2.1.3.2	Impact sur la présentation des comptes de bilan	7
2.1.3.3	Impact sur la présentation du compte de résultat.....	7
2.1.4	<i>Nouvelle présentation de l'annexe des comptes annuels</i>	8
2.2	DÉROGATIONS.....	8
2.2.1	<i>Cotisation des Comités Départementaux</i>	8
3.	INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN.....	9
3.1	NOTES SUR LE BILAN ACTIF	9
3.1.1	<i>Principes généraux</i>	9
3.1.2	<i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>	10
3.1.2.1	Détail des colonnes « B et C »	10
3.1.3	<i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>	10
3.1.4	<i>Méthode et durées d'amortissements</i>	11
3.1.5	<i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>	11
3.1.1	<i>Etat des échéances des créances</i>	12
3.1.2	<i>Tableaux des dépréciations</i>	12
3.1.3	<i>Disponibilités</i>	12
3.1.4	<i>Produits à recevoir par postes du bilan</i>	13
3.1.5	<i>Charges constatées d'avance</i>	13
3.2	NOTES SUR LE BILAN PASSIF	14
3.2.1	<i>Tableau de variation des fonds propres</i>	14
3.2.2	<i>Fonds dédiés</i>	15
3.2.3	<i>Fonds reportés liés aux legs ou donations (A supprimer si non RUP MUP)</i>	16
3.2.4	<i>Provisions pour risques et charges</i>	17
3.2.4.1	Tableau de variation	17
3.2.4.2	Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés.....	17
3.2.5	<i>Dettes</i>	18
3.2.5.1	Etat des échéances	18
3.2.5.2	Détail des dettes fiscales et sociales	18
3.2.6	<i>Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)</i>	19
3.3	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN	19
4.	INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT.....	20
4.1	COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD).....	20
4.2	PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	22
4.2.1	<i>Produits liés à la générosité du public</i>	22
4.2.1.1	Cotisations sans contrepartie	22
4.2.1.2	Dons manuels	22
4.2.1.3	Legs, donations, assurance-vie (A supprimer si non RUP MUP)	22
4.2.1.4	Mécénat.....	22
4.2.1.5	Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)	22
4.2.2	<i>Produits non liés à la générosité du public</i>	23
4.2.2.1	Parrainage des entreprises	23
4.2.2.2	Contributions financières sans contrepartie.....	23

4.2.2.3	Autres produits non liés à la générosité du public.....	22
4.2.3	Subventions et autres concours publics.....	22
4.2.4	Reprises sur provisions et dépréciations.....	23
4.2.5	Utilisation des fonds dédiés.....	23
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION.....	23
4.3.1	Modalités de répartition des charges.....	23
4.3.2	Missions sociales.....	23
4.3.3	Frais de recherche de fonds.....	24
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public.....	24
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources.....	24
4.3.4	Frais de fonctionnement.....	24
4.3.5	Dotations aux provisions et dépréciations.....	25
4.3.6	Reports en fonds dédiés de l'exercice.....	25
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD.....	25
4.4.1	Principes généraux.....	25
4.4.2	Principes de valorisation.....	25
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD.....	26
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT.....	27
4.6.1	Honoraires des commissaires-aux-comptes.....	27
4.6.2	Charges et produits exceptionnels.....	27
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER).....	27
4.7.1	Compte d'Emploi des Ressources (CER).....	27
4.7.2	Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public.....	29
4.7.3	Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public.....	29
4.7.4	Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice.....	29
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE.....	32
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	32
5.1.1	Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP).....	32
5.2	AUTRES INFORMATIONS.....	32
5.2.1	Informations relatives aux bénévoles.....	32
5.2.2	Informations relatives au personnel salarié.....	32
5.2.3	Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice.....	33
5.2.4	Certification du nombre d'adhérents.....	33



1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la Ligue Nationale de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;



- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;
- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

Au cours de l'exercice 2020, le montant des legs a augmenté +260 269 € par rapport à 2019.

Les assurances vies perçues sont de 430 488 € en 2020.

Les dons des particuliers sont en baisse par rapport à 2019 – 113 191 €.

Les charges d'exploitation sont en hausse + 131 259 € par rapport à 2019.

Le résultat global est en hausse 1 051 246€ soit + 371 985 €.

La crise sanitaire au premier trimestre 2020 liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur.

Suite aux recommandations gouvernementales relatives à la pandémie, et afin de limiter les risques de transmission et de propagation, la Direction de l'Association a décidé de suspendre ses activités et de fermer ses établissements recevant du public à compter du 17 mars au 15 mai 2020.

A la date d'arrêt des comptes, nous ne sommes pas en mesure de chiffrer précisément l'impact de la crise sur le patrimoine, la situation financière et le résultat de notre association au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

De nombreuses mesures fortes d'accompagnement sanitaires et économiques ont été mises en place par l'Etat pour faire face à cette épidémie et ses impacts économiques.

Nous avons actionné les principaux leviers de soutien mis en place par l'Etat et notamment :

- Mise en œuvre de l'activité partielle pour 1 salariée
- Pas de report d'échéances sociales et fiscales
- Arrêt pour garde d'enfant pour 2 salariées

Compte tenu des actions mises en place et précisées ci-dessus, dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid 19, nous estimons que la poursuite de l'exploitation de notre association n'est pas remise en cause.

Au cas où des difficultés financières apparaîtraient, des dispositions d'aides par le siège pour maintenir la continuité d'exploitation ont d'ores et déjà été prises au sein de la Ligue.



2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2020 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2020 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.1.3 Changement de méthode comptable

2.1.3.1 Première application du règlement ANC n°2018-06

La première application du règlement ANC n°2018-06 constitue un changement de méthode comptable.

Ce changement de méthode affecte la présentation des comptes sur les points suivants :

- **Modification du plan comptable :**
 - Les comptes de capitaux (classe 1) :
 - Disparition de la notion de fonds associatifs, au profit de celle de fonds propres ;
 - Aux trois comptes de fonds dédiés de « racine 19 », s'ajoutent les fonds reportés liés aux legs ou donations.
 - Les comptes d'immobilisations (classe 2) : Trois nouvelles rubriques apparaissent :
 - Donation temporaire d'usufruit ;
 - Biens et créances reçus par legs ou donations destinés à être cédés ;
 - Prêts aux partenaires intragroupe.
 - Les comptes de tiers (classe 4) :
 - L'intitulé du compte 41 devient « Clients, adhérents, usagers et comptes rattachés » ;
 - Création de deux nouveaux comptes pour les tiers qui concernent les créances et les dettes reçues par legs ou donations et le défraiement des bénévoles.
 - Les comptes de charges (classe 6) : Le nouveau règlement ajoute un certain nombre de comptes qui doivent permettre aux associations de comptabiliser les charges qu'elles supportent en raison des dons et legs qui leur sont octroyés.
 - Les comptes de produits (classe 7) : De nouveaux comptes de produits ont été créés afin d'enregistrer les opérations de parrainage, mécénat et abandons de frais de bénévoles.

- **Traitement des fonds dédiés :**

- Le nouveau règlement comptable précise que seulement trois catégories de ressources peuvent être inscrites en fonds dédiés :
 - Les subventions d'exploitation publiques ;
 - Les ressources liées à la générosité du public comprenant les dons manuels, le mécénat, les legs, donations et assurances-vie ;
 - Les contributions financières reçues d'autres personnes morales de droit privé à but non lucratif.
- Lorsque les produits issus de ces trois types de ressources ont un caractère certain, ils sont enregistrés en produits, par la contrepartie d'un compte de tiers ou d'un compte de trésorerie.
- À la clôture de l'exercice, les ressources non utilisées sont inscrites dans un compte de charges « 689 – Reports en fonds dédiés » par la contrepartie d'un compte de passif « 19 – Fonds dédiés ».
- Au cours des exercices suivants, les sommes inscrites en compte « 19 - Fonds dédiés » sont reprises en produits au compte de résultat, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte « 789 - Utilisations de fonds dédiés ».

- **Traitement des abandons de frais engagés par les bénévoles :**

- Les frais engagés par les bénévoles de l'association et auxquels ils renoncent au profit de l'entité sont comptabilisés :
 - Dans un premier temps, en charges en contrepartie d'une dette vis-à-vis du bénévole ;
 - Puis dans un compte de produit spécifique « 75412 – Abandons de frais par les bénévoles » en contrepartie du compte de tiers des bénévoles, annulant ainsi la dette de l'entité à l'égard du bénévole (PCG art.141-4).
- En effet, les abandons de frais kilométriques par les bénévoles ne doivent plus être enregistrés en contributions volontaires par nature afin que ces derniers puissent bénéficier de la réduction d'impôt correspondante prévue à l'article 200 du CGI.

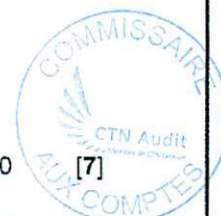
2.1.3.2 Impact sur la présentation des comptes de bilan

La première application du règlement ANC n°2018-06 sur les comptes à l'ouverture de l'exercice n'a pas eu d'impact.

2.1.3.3 Impact sur la présentation du compte de résultat

Dans le nouveau règlement, le résultat est décomposé en trois agrégats : le résultat d'exploitation, le résultat financier et le résultat exceptionnel.

- D'une manière générale, les **produits d'exploitation** sont distingués selon leur nature et leur financeur. On notera notamment :
 - L'identification des ressources de bienfaisance (dons, libéralités, mécénats) anciennement regroupées dans la rubrique « autres produits d'exploitation » ;
 - La présence des ventes de biens et de services, dont notamment le parrainage et les ventes de dons en nature ;
 - L'identification, dans les contributions financières reçues, des ressources provenant d'autres entités visées par le règlement. Il s'agit par exemple des aides reçues de la part du siège de la Ligue envers ses membres.
- La variation des **fonds dédiés** est présentée en produits (reprise) et en charges (dotation), et ce avant le résultat d'exploitation, permettant ainsi une meilleure lecture de ce dernier. Auparavant, les mouvements liés aux fonds dédiés étaient présentés en bas du compte de résultat.



- Les **charges** sont présentées par nature. Seul poste nouveau dans le règlement, le montant des aides financières octroyées par l'entité à d'autres associations, ou bien à des bénéficiaires conformément à son objet social.

2.1.4 Nouvelle présentation de l'annexe des comptes annuels

L'association faisant appel public à la générosité devait auparavant inclure dans l'annexe un compte d'emploi annuel des ressources (CER) collectées auprès du public, qui précisait notamment l'affectation des dons par type de dépenses.

Selon le nouveau règlement, l'annexe doit dorénavant comporter les états suivants (PCG art. 432-1) :

- Un compte de résultat par origine et destination (CROD) ;
- De manière facultative une réconciliation entre le compte de résultat et le compte de résultat par origine et destination, ainsi qu'entre les contributions volontaires en nature du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination ;
- Un compte d'emploi des ressources (CER) orienté uniquement sur les collectes auprès du public, cette notion est également étendue avec le nouveau règlement puisqu'elle inclut les cotisations des membres, les dons des particuliers, les legs et donations, les dons des partenaires et des entreprises (sous le terme mécénat) ;
- Un tableau de variation des fonds propres spécifique ;
- Un tableau de suivi des subventions publiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.



3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.



3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	638			638
Immobilisations corporelles	499 551	6 979		506 530
Immobilisations financières	172			172
Total	500 361	6 979	0	507 340

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	6 979	0
→ Matériel informatique	4 692	
→ Mobilier	2 287	
Immobilisations financières	0	0
→ ...		
→ ...		
Total	6 979	0

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort. Immobilisations incorporelles	638			638
Amort. Immobilisations corporelles	274 323	16 447		290 770
Amort. Immobilisations financières				
Total	274 962	16 447	0	291 408



3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	23			23
Prêts				
Autres immobilisations financières	149			149
Total	172	0	0	172

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.



3.1.1 Etat des échéances des créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsqu'un litige est avéré.

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières	149		149
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés		1 667 787	
→ Autres Créances	1 667 787		
→ Créances reçues par legs ou donations		3 618	
→ Charges constatées d'avance	3 618		
Total	1 671 554	1 671 405	149

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2020	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2020
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières	28 685	28 846			
Total	28 685	28 846	0	0	0

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2020	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	1 338 761	
Livrets et comptes épargne	1 010 003	1 718
Comptes à terme		
Total	2 348 764	1 718



3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019
Fournisseurs débiteurs		
→ Avoirs à recevoir	2 870	
→		
Legs et dons à recevoir du BN		
→ Legs à recevoir du BN	1 650 625	518 932
→ Dons à recevoir du BN	7 725	
Autres créances		
→ Produits à recevoir	6 567	76 924
→		
→		
→		
→		
→		
Total	1 667 787	595 856

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019
Maintenance	1 334	145
Télécommunication	24	
Location		6 945
Assurance		970
Abonnement		155
Tickets restaurants	2 260	
Total	3 618	8 215



3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2020		Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2020	
	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public
Fonds propres sans droit de reprise										
→ Fonds statutaires										
→ Fonds de réserve générale										
→ Fonds de réserve missions sociales										
→ Legs et donations avec contrepartie										
Fonds propres avec droit de reprise										
Ecart de réévaluation										
Réserves	1 044 929		679 261							1 724 190
Report à nouveau										
Excédent ou déficit de l'exercice	679 261		-679 261		1 051 246	1 092 838				1 051 246
Subventions d'investissement										
Provisions réglementées										
Total	1 724 190	0	0	0	1 051 246	1 092 838	0	0	2 775 436	0



3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice (689)	Report en fonds dédiés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		0	0	0	0	0
→ ...			0	0	0	
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Ressources liées à la Générosité du Public :		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		2 500	0	0	0	2 500
→ Projet obésité	2020	2 500				2 500
→ ...						
Total		2 500	0	0	0	2 500



3.2.3 Fonds reportés liés aux legs ou donations

Néant.



3.2.4 Provisions pour risques et charges

Une provision est constatée lorsque trois conditions simultanées sont réunies :

- L'existence d'une obligation légale, réglementaire, contractuelle ou implicite à l'égard d'un tiers à la date de clôture,
- Une sortie probable ou certaine de ressources, sans contrepartie attendue au moins équivalente,
- Une évaluation fiable du montant de l'obligation.

Cette provision est évaluée pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation.

3.2.4.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges		65 000		65 000
→ Autres provisions pour risques				
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	52 848		36 197	16 651
→				
Total	52 848	65 000	36 197	81 651

3.2.4.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.



3.2.5 Dettes

3.2.5.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine	40	40		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	258 723	258 723		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	113 665	113 665		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	1 032 928	1 032 928		
Produits constatés d'avance		0		
Total	1 405 356	1 405 356	-	-

3.2.5.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019
Dettes fiscales :	15 924	8 512
→ Impôt sur les sociétés		
→ Taxe sur les salaires	11 314	7 086
→ Formation professionnelle et autres taxes		
→ Etat charges à payer	4 610	1 426
Dettes sociales :	97 741	70 812
→ Urssaf/ Pôle emploi	25 512	10 830
→ Caisse de retraite	13 144	2 782
→ Caisse de prévoyance	5 546	2 565
→ Personnel autres charges à payer	9 001	8 394
→ Organismes sociaux autres charges à payer	5 659	
→ Dettes congés à payer	26 531	32 210
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	12 348	14 030
→ Prélèvement à la source		
Total	113 665	79 324



3.2.6 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	258 723	304 355
→ FNP - Factures non parvenues	165 845	283 646
→ Fournisseurs	6 411	5 742
→ Fournisseurs BN	86 467	14 968
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
...		
...		
Dettes des legs et donations :	0	0
...		
Autres dettes :	1 032 928	377 993
→ Divers	22 512	16 701
→ Clients BN		892
→ Charges à payer RECHERCHE	1 010 416	360 400
Total	1 291 651	682 348

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

Néant.



4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

L'article 611-2 au règlement comptable confirme l'absence d'obligation d'établir la colonne N-1 du CROD et du CER dans le cadre de la première application du règlement comptable entré en vigueur au 1er janvier 2020.

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

REPORTING - COMITÉ DU NORD	Décembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public
RESSOURCES		
PRODUITS PAR ORIGINE		
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-3 294 455,89	-3 294 455,89
1.1 Cotisations sans contrepartie	-127 224,00	-127 224,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-1 213 072,63	-1 213 072,63
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-1 954 159,26	-1 954 159,26
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-9 576,07	
2.1 Cotisations avec contrepartie		
2.2 Parrainage des entreprises	-205,00	
2.3 Contributions financières sans contrepartie		
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-9 371,07	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-10 313,00	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	-36 197,00	
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS		
TOTAL	-3 350 541,96	-3 294 455,89



REPORTING - COMITÉ DU NORD		Décembre 2020	
EMPLOIS		TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION			
1. MISSIONS SOCIALES		1 498 271,52	1 486 516,52
1.1 Réalisées en France		1 498 271,52	1 486 516,52
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme		459 734,96	447 979,96
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France		1 038 536,56	1 038 536,56
1.2 Réalisées à l'étranger			
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme			
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		311 869,06	311 869,06
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		311 855,06	311 855,06
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		14,00	14,00
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		421 655,20	403 232,74
3.1 Frais d'information et de communication		61 595,80	61 595,80
3.2 Frais de fonctionnement		321 212,42	304 920,42
3.3 Autres charges		38 846,98	36 716,52
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		65 000,00	
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES			
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE		2 500,00	
TOTAL CHARGES		2 299 295,78	2 201 618,32
EXCÉDENT OU DÉFICIT		1 051 246,18	

		Décembre 2020	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE			
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC			
Bénévolat			
Prestations en nature			
Dons en nature			
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC			
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE			
Prestations en nature			
Dons en nature			
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION			
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			
Réalisées en France			
Réalisées à l'étranger			
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS			
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT			
TOTAL			



4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

4.2.1.3 Legs, donations, assurance-vie

Néant.

4.2.1.4 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.5 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2020
Manifestations	-5 051
Ventes	2 850
Activités de récupération	471
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)	11 712
Produits financiers	1 718
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités	1 942 461
Total	1 954 160

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.



4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2020
Autres prod.d'activités annexes et prest	2 529
Transfert de charges	4 712
Produits exceptionnels	2 130
Total	9 371

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégré au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.



Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2020
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	36 197
Reprises sur provision départ en retraite	
Total	36 197

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Néant.



4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du 22 Mars 2021.

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

4.3.1 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES	
Actions réalisées directement	2020
Actions pour les malades	302 925
Actions d'information, prévention,dépistage	78 813
Actions de formation	1 011
Actions de recherche	72 844
Actions autres	4 141
Total	459 735
Versement à d'autres organismes	2020
Actions pour les malades	120 233
Actions d'information, prévention,dépistage	66 308
Actions de formation	
Actions de recherche	851 996
Actions autres	
Total	1 038 537

4.3.2 Frais de recherche de fonds

4.3.2.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;



- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.3 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2020
Frais d'information et de communication	61 596
Frais de fonctionnement	
- Frais de gestion	271 201
- Formation administrative	199
- Impôts et taxes	18 461
- Cotisation statutaire	31 352
Autres charges	38 847
Total	421 655

4.3.4 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.5 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2020
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation	
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés	
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés	
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes	2 500
Total	2 500



4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Non applicable.



4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	5 362						1 381				6 742
Variation de stock	89 281						73 441				0
Autres achats et charges externes	141 840	1 038 537			305 067	14					467 802
Aides financières	1 407						18 461				1 180 377
Impôts, taxes et versement assimilés	156 218				2 595		133 443				19 868
Salaires et traitements							126 482				292 256
Charges sociales							16 447				126 482
Dotations aux amortissements et dépréciations								65 000			81 447
Dotations aux provisions										2 500	0
Reports en fonds dédiés							32 039				104 322
Autres charges	65 738				4 045		20 000				0
Charges financières											20 000
Charges exceptionnelles											0
Participations des salariés aux résultats											0
Impôt sur les bénéfices											0
TOTAL	459 846	1 038 537	0	0	311 707	14	421 692	65 000	0	2 500	2 299 296

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées à l'étranger			
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger		
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations de services				
Personnel bénévole				
TOTAL	0	0	0	0



4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2020
Contrôle légal des comptes Autres missions	6 425
Total	6 425

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2020
Produits exceptionnels	
→ Produits sur exercices antérieurs	2 130
Total	2 130
Charges exceptionnelles	
→ Subventions non reçues	20 000
Total	20 000

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)



EMPLOIS DE L'EXERCICE	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
1. MISSIONS SOCIALES			RESSOURCES DE L'EXERCICE	
1.1 Réalisées en France		1 486 627,79	1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-3 294 455,89
Actions réalisées par l'organisme		448 091,23	1.1 Cotisations sans contrepartie	-127 224,00
Actions en direction des malades, des proches et ébbs de santé		301 511,80	1.2 Dons, legs et mécénat	-1 213 071,71
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		68 545,56	Dons manuels non affectés	-1 178 968,14
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Sa		1 011,36	Dons manuels affectés	-21 745,57
Actions de société et politique de santé		4 141,43	Legs, donations et assurances-vie non affectés	
Actions internationales réalisées par l'organisme			Legs et autres libéralités affectés	
Actions en direction des chercheurs et ébbs de recherche contre le cancer		71 881,08	Mécénat	-12 358,00
Actions de création-subvention-administration d'établissement			1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-1 954 160,18
Autres actions			Manifestations	5 051,10
Versements à d'autres organismes agissant en France		1 038 536,56	Ventes (dont abonnement à vivre)	-2 849,54
Actions en direction des malades, des proches et ébbs de santé		120 233,32	Prestations et autres ventes	
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		66 307,68	Activités de récupération	-470,75
Actions en direction des chercheurs et ébbs de recherche contre le cancer		851 995,56	Charges et Produits exceptionnels	
Programmes nationaux		351 995,56	Droits d'auteurs	
Programmes régionaux et départementaux		500 000,00	Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)	-11 712,10
Mission reversement legs			Autres produits affectés	
Autres actions			Produits financiers	-1 717,97
Actions de société et politique de santé			Quotes parts de générosité reçues d'autres entités	-1 942 460,92
1.2 Réalisées à l'étranger			2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		311 869,06	3. UTILISATION DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		311 855,06	Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation	
Frais d'appel de dons		257 313,64	Utilisation fonds dédiés sur contributions financières	
Frais d'appel des legs		1,00	Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège	
Frais traitements des dons		50 257,16	Utilisation fonds dédiés s/ressources GP	
Achats pour manifestations et reventes		4 283,26	Utilisation fonds dédiés ressources GP réservés/legs affectés	
Frais de recherche d'autres ressources		14,00	TOTAL DES RESSOURCES	-3 294 455,89
Frais de recherche partenariat		14,00	DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		403 232,74	TOTAL	-3 294 455,89
3.1 Frais d'information et de communication		61 595,80	Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fond)	1 498 791,25
Frais d'information et de communication externe		33 599,40	+ Excédent ou - Insuffisance de la générosité du public	1 092 837,57
Frais d'information et de communication interne		27 996,40	Investissements et désinvestissements nets liés à la GP	7 073,07
3.2 Frais de fonctionnement		304 920,42	Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dé	2 598 701,89
Frais de gestion		254 908,66		
Formation administrative		199,00		
Impôts et taxes		18 460,66		
Cotisation statutaire 10%		31 352,10		
3.3 Autres charges		36 716,52		
Charges financières		2 400,40		
Dotations aux amortissements		16 446,58		
Charges exceptionnelles		17 869,54		
TOTAL DES EMPLOIS		2 201 618,32		
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE				
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		1 092 837,57		
TOTAL		3 294 455,89		



4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotation brute	Dotation à neutraliser
2009	8 513			8 513	567	567
2010				0		
2011	41 275			41 275	3 969	3 969
2012				0		
2013	5 880			5 880	588	588
2014	4 180			4 180	334	334
2015	4 473			4 473	292	292
2016	8 721			8 721	631	631
2017	1 920			1 920	232	232
2018	10 755			10 755	1 288	1 288
2019	10 961			10 961	1 752	1 752
2020	9 374			9 374	640	640
Total	106 051			106 051	10 294	10 294

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

4.7.4 Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice

Le conseil d'administration du 22 Mars 2021 a validé le stock d'ouverture de la générosité du public au 01/01/2020, selon le calcul ci-dessous.

Ce stock ne correspond pas à l'ancien stock de votre CER T7 de 2019 ; il correspond au besoin de fonds de roulement.

Il est repris en stock de départ du nouveau format du CER de la façon suivante :

Le montant des fonds associatifs auquel il convient de rajouter l'emprunt net, auquel il convient de retirer les immobilisations nettes, afin d'obtenir le stock de générosité du public au 01/01/2020.



4.7.5 Compte d'Emploi des Ressources 2019 (CER)

Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public de l'exercice 2020 a été établi selon le présent règlement alors que le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public de l'exercice 2019 avait été établi selon le règlement du Comité de la réglementation comptable n°200-12 du 7 mai 2008 afférent à l'établissement du compte d'emploi annuel des ressources des associations et fondations modifiant le règlement du Comité de la réglementation comptable n°99-01.



EMPLOIS	Emplois de 2019 = compte de résultat(1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2019 (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2019 = compte de résultat(2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2019 (4)
1. MISSIONS SOCIALES					
1.1 Réalisation en France	1324427,74	1307447,29	REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC	2255393,86	581131,82
Adonc non pour directement	434427,74		1.1 Dons et legs collectés	2524634,86	2595393,36
Versants à d'autres organismes relevant en France	541600,31		Dont mandats non affectés	1198280,42	
	802867,43		Dont mandats affectés	62389,86	
			Legs et autres libéralités non affectés	1251704,53	
			Legs et autres libéralités affectés	0,00	
1.2 Réalisées à l'étranger	0,00		1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	70764,02	
Adonc réalisés directement	0,00				
Versants à d'autres organismes relevant en France	0,00				
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais de recherche de fonds	443146,26	302398,26	2. AUTRES FONDS PRIVES		
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	0,00		3. SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	13000,00	
2.3 Charges liés à la recherche de subvention et autres concours publics	0,00		4. AUTRES PRODUITS	34003,00	
3. FONCTIONNEMENT GENERAL				133493,00	
	0,00	1955522,15	1. TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	2223922,88	
I. TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	2143293,96		II. REPRISES DES PROVISIONS	1670,00	
II. DOTATIONS AUX PROVISIONS	0,00		III. REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS	0,00	
III. ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0,00		IV. VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC (CF TABL. FONDS DEDIES		
			V. INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	0,00	0,00
IV. EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	672620,52		VI. TOTAL GENERAL	2227592,88	
V. TOTAL GENERAL	2227592,88				
V- Part acquiescées de l'exercice financées par les ressources coll. aux. public		10961,60			
V- Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées		11078,45			
VII. Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		195405,30			195405,30
			YI. Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		195405,30
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES		1221122,20
			EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Missions sociales			Éléments	0,00	
Frais de recherche de fonds			Présentations en nature	0,00	
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature	0,00	



5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagement de reversement à la ligue Nationale contre le cancer des contributions financières reçues en 2020 et affectées à des projets nationaux en 2021 suite à concertation pour un montant de 566 823€.

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	25	50	0,03	761
Bénévoles "administratifs" Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	6	110	0,07	1674,2
Bénévoles de terrain Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.	43	548	0,33	8340,56
Total	74	708	0	10 776

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=15,22 € (nbre heure équivalent temps plein x 15,22 €), ou renseigné par le calcul de GABES

5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié	8	13 650	8
Personnel mis à disposition CES et/ou autres....			
Total	8	13 650	8

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures



5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	13 623
6257 - Réceptions	Restauration	398
...	...	
...	...	
...	...	
	Total	14 021

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 15 903 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.



E - LE BUDGET 2021

Synthèse du budget

RESSOURCES	Réalisé 2019	Budget 2020	Réalisé 2020	Réalisé/ Budget en %2020	Ecart Réalisé- Budget 2020	Projection Annuelle 2020	Budget 2021
1- RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	2595393,88	2095000	3154873,89	150,59	1059873,89	0	1540500
1.1 DONS ET LEGS COLLECTES	2524624,85	2000000	3143174,63	157,16	1143174,63	0	1477500
1.2 AUTRES PRODUITS LIÉS A L'APPEL A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	70769,03	95000	11699,26	12,32	-83300,74	0	63000
2- AUTRES FONDS PRIVES	13000	64000	12563	19,63	-51437,00	0	10000
3- SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	34029	31000	10313	33,27	-20687,00	0	20000
4- AUTRES PRODUITS	183498	174000	136595,07	78,50	-37404,93	0	163000
I- TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT.	2825920,88	2364000	3314344,96	140,20	950344,96	0	1733500
II-REPRISES DES PROVISIONS	1670	0	36197		36197,00	0	0
III-REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	0	0	0		0,00	0	0
V- INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	0	0	0		0,00	0	442100
VI- TOTAL GENERAL	2827590,88	2364000	3350541,96	141,73	986541,96	0	2175600
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	0	0	0		0,00	0	0

Synthèse du budget

EMPLOIS	Réalisé 2019	Budget 2020	Réalisé 2020	Réalisé/ Budget en %2020	Ecart Réalisé- Budget 2020	Projection Annuelle 2020	Budget 2021
1-MISSIONS SOCIALES	1344427,74	1239400	1498271,52	120,89	258871,52	0	1342100
1.1 RÉALISATION EN FRANCE	1344427,74	1239400	1498271,52	120,89	258871,52	0	1342100
ACTIONS RÉALISÉES DIRECTEMENT	541460,31	529400	459734,96	86,84	-69665,04	0	552100
ACTIONS EN DIRECTION DES MALADES DES PROCHES ET DES ETS DE SANTE	431213,51	418000	302924,71	72,47	-115075,29	0	404600
ACTIONS DE PREVENTION ET PROMOTION DU DEPISTAGE EN DIRECTION DU PUBLIC	89256,59	84800	78813,47	92,94	-5986,53	0	125400
ACTIONS DE FORMATION ET D AMELIORATION DES PRATIQUES EN DIRECT. PROF DE SANTE ET	279,12	1600	1011,36	63,21	-588,64	0	1600
ACTIONS EN DIRECTION DES CHERCHEURS	20411,49	24000	72843,99	303,52	48843,99	0	20000
ACTIONS EN VUE DE CREER, SUBVENTIONNER OU ADMINISTRER DES ETBS	0	0	0		0,00	0	0
AUTRES ACTIONS POUR DEVELOPPER OU RENDRE PLUS EFFICACE LA LUTTE CONTRE LE CANCER	0	0	0		0,00	0	0
SOCIETE ET POLITIQUES DE SANTE	299,6	1000	4141,43	414,14	3141,43	0	500
VERSEMENTS A D'AUTRES ORGANISMES AGISSANT EN FRANCE	802967,43	710000	1038536,56	146,27	328536,56	0	790000
ACTIONS EN DIRECTION DES MALADES DES PROCHES ET DES ETS DE SANTE	122815	120000	120233,32	100,19	233,32	0	125400
ACTIONS DE PREVENTION ET PROMOTION DU DEPISTAGE EN DIRECTION DU PUBLIC	97350	90000	66307,68	73,68	-23692,32	0	64600
ACTIONS DE FORMATION ET D AMELIORATION DES PRATIQUES EN DIRECT. PROF DE SANTE ET	0	0	0		0,00	0	0
ACTIONS EN DIRECTION DES CHERCHEURS	582802,43	500000	851995,56	170,40	351995,56	0	600000
ACTIONS EN VUE DE CREER, SUBVENTIONNER OU ADMINISTRER DES ETABLISSEMENTS	0	0	0		0,00	0	0
AUTRES ACTIONS POUR DEVELOPPER OU RENDRE PLUS EFFICACE LA LUTTE CONTRE LE CANCER	0	0	0		0,00	0	0
SOCIETE ET POLITIQUES DE SANTE	0	0	0		0,00	0	0
1.2 RÉALISÉES À L' ÉTRANGER	0	0	0		0,00	0	0
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	443148,26	478000	311869,06	65,24	-166130,94	0	420000
2.1 FRAIS D'APPEL À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	443148,26	475000	311855,06	65,65	-163144,94	0	420000
2.2 FRAIS DE RECHERCHE DES AUTRES FONDS PRIVÉS	0	3000	14	0,47	-2986,00	0	0
2.3 CHARGES LIÉES A LA RECHERCHE DE SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	0	0	0		0,00	0	0

Synthèse du budget

EMPLOIS	Réalisé 2019	Budget 2020	Réalisé 2020	Réalisé/ Budget en %2020	Ecart Réalisé- Budget 2020	Projection Annuelle 2020	Budget 2021
3- FONCTIONNEMENT GENERAL	360753,96	424500	421655,2	99,33	-2844,80	0	413500
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	296000,25	331000	321212,42	97,04	-9787,58	0	325000
AUTRES CHARGES	19103,47	18500	38846,98	209,98	20346,98	0	18500
I- TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	2148329,96	2141900	2231795,78	104,20	89895,78	0	2175600
II- DOTATIONS AUX PROVISIONS	0	0	65000		65000,00	0	0
III-ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	0	0	2500		2500,00	0	0
IV-EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	679260,92	222100	1051246,18	473,32	829146,18	0	0
V- TOTAL GENERAL	2827590,88	2364000	3350541,96	141,73	986541,96	0	2175600
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	0	0	0		0,00	0	0